



4

Prochain
Pleinchamp
le 14
novembre
2024

L'ENGAGEMENT AGRICOLE SOUS TOUTES SES FORMES



6

FCO-3: une aide octroyée pour soulager les élevages



7

Les boues de stations d'épuration urbaine sont-elles contaminées par les PFAS?



12

Contrats 2025 : La proposition de prix qui fait bondir les betteraviers

DE L'IMPORTANCE DE COTISER ...



Chère agricultrice,
Cher agriculteur,

Le 12 septembre dernier, j'ai rejoint la FWA en tant que Secrétaire général. J'ai fait ce choix parce que je considère que la FWA, en tant qu'organisation agricole wallonne généraliste, est un outil indispensable pour défendre les agriculteurs et être force de solutions !

Voilà quinze ans qu'à travers différentes fonctions, j'ai le souci d'avoir de l'impact sur et pour le monde agricole. La FWA, grâce à ses membres, à son équipe et à ses partenaires, a le pouvoir de faire changer les choses.

Au quotidien, je suis épaté par le professionnalisme des services de la FWA: la réputation et l'efficacité du service d'étude qui fait le lien entre les besoins de terrain et les complexes processus de décision politiques, le réseau d'agri-conseillers qui vous éclaire dans les démarches administratives et financières, les élus qui sont des forces de propositions de solutions « terre à terre » face aux changements de législations, ...

Ainsi, si je dois mettre en évidence trois acquis de la FWA pour les agriculteurs wallons cette année, j'épinglerai l'obtention de :

- La simplification administrative de la PAC, qui sera perceptible dès 2025, ainsi que l'évitement de nouvelles réglementations complexes dans le cas de dossiers de permis par exemple,
- Une aide financière significative de la Wallonie pour compenser la mortalité et morbidité du bétail dans les exploitations touchées par la fièvre catarrhale,

- L'obtention de dérogations bien utiles « à l'agriculture de dates », permettant de réaliser les épandages et semis d'arrière-saison dans de meilleures conditions.

La FWA a connu des difficultés internes importantes ces deux dernières années.

Elle se réorganise, simplifie ses structures et se repositionne pour le futur pour s'assurer de disposer des meilleurs outils pour défendre aujourd'hui le monde agricole et lui offrir un futur digne de ce nom !

Pour effectuer ce travail intense et rigoureux tout au long de l'année, la FWA a besoin de l'apport de ses agriculteurs et agricultrices, à travers (1) leur participation à ses différents organes syndicaux - qui permet de déterminer la ligne syndicale de la fédération - et (2) leur contribution annuelle sous forme de cotisation.

C'est pourquoi, si vous ne l'avez pas encore fait cette année, la FWA vous invite à payer votre cotisation 2024 dès que possible.

N'hésitez pas à prendre contact avec nos services pour toute question ou toute proposition d'action sur des sujets qui vous concernent au quotidien, nous sommes là pour ça, par vous et pour vous !

Avec mes salutations les plus sincères,



Benoît Haag
Secrétaire général

Devenir membre



ET POURQUOI PAS ?



PLUS D'INFORMATIONS DISPONIBLES VIA
NOTRE SITE INTERNET



www.federationwallonnedelagriculture.be

Formulaire d'affiliation

Je veux devenir Membre FWA et ainsi profiter de tous les avantages FWA

Dénomination de l'entreprise:

Nom*: Prénom*:

Adresse:

N° de téléphone:

Adresse mail:

Numéro BCE (TVA):

Nombre d'hectares de l'exploitation: PEA **:

* A remplir aussi pour les conjoints aidants actifs sur l'exploitation. ** PEA de votre région (si vous le connaissez)

Recevoir le Pleinchamp n'équivaut pas à une affiliation FWA.

Nous respectons le caractère privé de vos données. Celles-ci ne sont utilisées que pour vous informer ou à des fins administratives.

Vous avez la possibilité de vous en désabonner à tout moment.

Vous pouvez également remplir le formulaire en
ligne en scannant ce QR Code



Renvoyez nous ce talon rempli à
Cotisations - Fédération Wallonne de l'Agriculture
Chaussée de Namur, 47 - 5030 Gembloux ou par mail à cotisation@fwa.be



PETIT RÉSUMÉ DE L'ACTUALITÉ ...

10 octobre, 20h30. Il pleut des cordes, les sols se gorgent d'eau, c'est la gadoue. 40, 50, 60 mm s'accumulent... Au même moment, beaucoup d'entre nous ont allumé leur téléviseur, et là aussi, dans le nouvel épisode de l'émission « Investigation », c'est la gadoue. Coïncidence?

Nous voilà à nouveau enlisés au sens propre comme au sens figuré. Non seulement dans la boue de nos terres qui attendent un rayon de soleil – annoncé à l'heure d'écrire ces lignes – mais surtout dans celles des stations d'épuration, qu'en serviteurs confiants des gestionnaires desdites stations, nous avons, des années durant, épandues sur nos champs sans se douter qu'elles pouvaient être contaminées par « des polluants éternels ». La FWA, qui réunissait son comité directeur le lendemain matin, s'est évidemment saisie du dossier « PFAS » qui a interpellé bien des téléspectateurs en ce mercredi 10 octobre, alors que la pluie battait son plein. Si un sentiment « d'arnaque » a pu dominer dans un premier temps, le temps est maintenant venu d'objectiver la problématique et de défendre les agriculteurs potentiellement contaminés.

11 octobre, 9h30. Driiiiiing ! Le téléphone sonne. Un coup de fil attendu : celui de la Ministre Dalcq, qui convoque dans la journée les syndicats agricoles wallons, pour valider et annoncer le projet de soutien public aux éleveurs atteints par la fièvre catarrhale. Au sortir de la réunion de concertation, il régnait un sentiment à la fois de soulagement et d'incertitude. Soulagement d'obtenir, au terme d'un

processus de discussion pragmatique et constructif, une bouffée d'oxygène importante pour les exploitations impactées (jusqu'à 15.000€ par exploitation d'ici la fin de l'année). Incertitude car dans bien des élevages, si le pic de l'épidémie est bel et bien passé, les conséquences sur la fertilité, la santé et donc la productivité des troupeaux commencent seulement à être mesurées. Mais comme le dit bien le proverbe, « un tiens vaut mieux que deux tu l'auras ».

Merci à la Ministre pour son im-

” **Un engagement [...] qui permet aussi de porter la cause agricole dans des instances où on est au quotidien en prise avec le monde rural.**

plication et sa volonté ferme d'aboutir, qui a payé!

13 octobre, 19h30. Soirée électorale. Les résultats des élections tombent, les palabres débutent, la nuit sera longue pour certains candidats fraîchement élus à la recherche de majorités. Parmi eux, des agriculteurs: conseillers, échevins, voire bourgmestres... Tous s'engagent avec force et conviction pour faire vivre leur commune et aider leurs « concitoyens ». Un engagement souvent très chronophage, qui demande beaucoup de sacrifices, mais qui permet aussi de porter la cause agricole dans des instances où on est au quotidien en prise avec le monde rural.

C'est un engagement proche que prennent, souvent dans l'ombre, parfois sous le feu des

projecteurs, vos pairs élus à la FWA. Et parfois, comme en politique, il fatigue, il épuise, il est plus complexe que prévu. Marianne Streeel, présidente de la FWA, réélue en 2023 pour son 2e mandat, est absente de la FWA depuis le mois d'août. Son congé pour maladie a été récemment prolongé par son médecin. Elle ne remplira donc plus ses fonctions jusqu'en février 2025 au moins. Nous espérons que durant cette période d'arrêt de ses activités, elle puisse bien se soigner.

Dans l'intervalle, elle est suppléée à la présidence de la FWA par Laurent Gomand, premier

vice-président, agriculteur et éleveur en région namuroise. Il est épaulé dans cette tâche par l'ensemble du bureau (conseil d'administration) de la FWA.

15 octobre, 12h30. Clôture de cet édito, la rédaction s'impatiente. Soyez rassurés, les pages qui suivent détaillent tout ce qui vient d'être ici rapidement évoqué, tout comme ce dernier point important à mentionner: le planning de publication des prochaines éditions du Pleinchamp va être adapté jusqu'à la fin de l'année, le temps que le journal puisse se réorganiser pour encore mieux vous informer.

Bonne lecture !

L'INTÉRIM ASSURÉ PAR LAURENT GOMAND



En sa qualité de Premier Vice-président de la FWA, c'est tout naturellement Laurent Gomand qui assure l'intérim durant l'absence temporaire de Marianne Streeel. Un agriculteur qui a de nombreuses années de défense des agriculteurs derrière lui. «Mes parents étaient déjà investis dans le mouvement syndical. Et, pour la petite histoire, notre ferme a appartenu jadis à Fernand Pierre, une des figures emblématiques des UPA».

Une ferme située à Liernu (Eghezée) où Laurent cultive avant tout la notion de famille. «Je me suis installé en 1983, en association avec mon papa, Fernand. Et aujourd'hui, je suis en association avec mon fils Henri depuis 2015 et, depuis plus récemment, avec ma fille Louise qui nous a rejoints» confie-t-il avec ce voile d'humilité derrière lequel l'on sent poindre toute la fierté du papa. Sous la houlette de la jeune génération, la Ferme du Corbeau, jusque-là spécialisée dans l'élevage Blanc-Bleu-belge et les grandes cultures, s'est diversifiée avec la production de lait de chèvre désormais transformé en fromages et yaourts commercialisés sur place au sein de leur magasin *Les caprices de Louise*.

Derrière son physique impressionnant se cache un homme profondément humain, adepte avant tout du dialogue pour peu qu'il se passe dans les limites du raisonnable et le respect de tous. «Pas question de prendre position pour certains au détriment d'autres». D'une nature plutôt réservée, Laurent n'en est pas moins un homme déterminé dans ses idées et ses choix, animé par la volonté de défendre la cause agricole dans son ensemble en faisant triompher le bon sens. Ce bon sens paysan qu'il érige en boussole pour orienter ses prises de position passées... et à venir.

Benoît Haag, Secrétaire Général

SOMMAIRE

Actualités

Les avantages de s'affilier à la FWA	2
Edito du Secrétaire Général	3
Lettre aux lectrices/lecteurs	4
Elections – les voix locales de l'agriculture FCO-3 :	5
une aide octroyée pour soulager les élevages	6
Les boues de stations d'épuration urbaine sont-elles contaminées par les PFAS?	7
BCAE8 : quid pour 2025 ?	9
Le 4ème marathon de la propreté a fait mouche en Wallonie	9

Hymne de nos campagnes

Les pommiers à cidre d'André n'ont pas bu la...bolée	10
Immersion dans le concours de traction de la FJA WPJ	10
La colzamique réinvente les condiments à la sauce liégeoise	11

Cultures

Contrat betteraves	12
Avis Cepicop	12
Nouvel avantage membre FWA	12
Nouvelle filière bio et belge de tournesol	13

Elevage

Isoler les bovins nouvellement achetés	14
FCO-3: la production de lait amorce un léger retour à la normal	14
Marchés	15
Pages UAW	16-20
Pages ARSIA	21-24
Agenda et petites annonces	25-27
Concours d'Etalle	28

Chère lectrice, cher lecteur,

Une nouvelle dynamique est en marche à la FWA, cela n'a échappé à personne! Elle s'exprime notamment dans le ton de l'Edito de votre Pleinchamp qui tend vers ce subtil équilibre entre volontarisme et transparence. Le nouveau «la» est donné! La partition, elle, n'a pas changé: «La FWA, par l'agriculteur, pour l'agriculteur».

Reste que pour vous livrer la plus parfaite des prestations, le Pleinchamp doit pouvoir compter sur des musiciens unanimement au diapason de vos attentes. La semaine dernière, nous vous révélions dans cette même rubrique les dissonances harmoniques suscitées par Bpost et sa nouvelle politique tarifaire en matière de distribution du journal. Une augmentation des coûts de distribution de 600% pour des délais de dépôt dans vos boîtes aux lettres trois fois plus long. Autant de fausses notes difficilement audibles, et qui n'ont d'ailleurs pas manqué de vous casser les oreilles ces dernières semaines, voire ces derniers mois avec une livraison de votre journal le vendredi, lundi, voire parfois pire encore... A notre grand dam, du reste!

Que faire dans ces conditions : changer de musiciens? Impossible, Bpost étant le seul à posséder les gammes des boîtes aux lettres. Hors de question également de changer de partition, au vu de vos retours et de votre satisfaction quant à la mélodie d'information jouée par votre Pleinchamp.

La réflexion – car réflexion il doit y avoir – devra procurer un résultat qui sonnera juste à vos oreilles, sans faux-semblants. C'est pourquoi le Pleinchamp a décidé de se donner le temps de cogiter et murir ses futures orientations.

Le prochain numéro paraîtra donc le 14 novembre.

D'ici-là, nous ne manquerons pas de vous informer comme il se doit sur l'actualité agricole via nos newsletters et nos réseaux sociaux, mais aussi le site www.pleinchamp.be. N'hésitez pas à y prêter... une oreille plus qu'attentive. A bon entendeur...

Et merci pour votre patience et votre compréhension.

L'équipe du Pleinchamp

**RETROUVEZ
L'INTÉGRALITÉ
DE NOS ÉDITIONS
EN LIGNE SUR NOTRE
SITE INTERNET**

www.pleinchamp.be

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp.be
Hebdomadaire de la Fédération Wallonne de l'Agriculture

Pleinchamp SRL
Chaussée de Namur, 47
5030 Gembloux

Éditrice responsable :
Marianne Streef

Coordinateur rédactionnel :
Ronald Pirlot

Contact rédaction :
pleinchamp@fwa.be

Contact publicités
et abonnements :
Sylvie Van Vooren
0476 84 17 29
pub@fwa.be

LES VOIX LOCALES DE L'AGRICULTURE

Propos recueillis par Ronald Pirlot

Actualités



Au terme d'une campagne communale souvent passionnée, les urnes ont livré leur verdict dimanche soir. Aux quatre coins de Wallonie, des agriculteurs et agricultrices ont investi les hémicycles communaux pour défendre leurs convictions, en ce bien évidemment compris celles liées à leur profession. Malgré un emploi du temps souvent fort chargé, elles et ils sont bourgmestres, échevins, conseillers de la majorité ou de l'opposition. Toutes et tous ont à cœur de défendre l'agriculture et la ruralité au sein du lieu de pouvoir le plus proche du citoyen : leur commune. Félicitations à eux... et bonne mandature à toutes et tous!

Marc Drouguet (Bourgmestre de Herve)



Agriculteur de son état, Marc Drouguet rempile pour un nouveau mandat à la tête de la commune de Herve, nanti d'un très beau score. Preuve que ses administrés sont contents de la gestion communale.

«C'est super important que les agriculteurs soient représentés au sein du Conseil communal. Bourgmestre ou conseiller, l'important, c'est surtout d'y être et de ne pas accepter n'importe quoi! Si on ne s'occupe pas nous-mêmes d'agriculture, d'autres le feront pour nous, en toute bonne volonté mais sans connaître nos réalités. Et alors...» commente le maire, qui constate toutefois un amenuisement de l'intérêt des agriculteurs pour la chose politique. «La preuve, j'étais malheureusement le seul de la profession à me présenter lors de ces élections». Un problème sans aucun doute lié à la difficulté de se rendre disponible, dans un contexte où l'agriculteur dispose de moins en moins de temps en raison de tout l'administratif qui lui incombe désormais.

Or, c'est le prix à payer pour garder une maîtrise décisionnelle. «De plus en plus de personnes s'intéressent à la verdure, à l'environnement, au bien-être animal... mais sans comprendre que les préoccupations des agriculteurs sont les mêmes. Nous aimons nos animaux et nous travaillons pour l'environnement. C'est cette méconnaissance, même dans une commune rurale comme la nôtre, qu'il nous faut combattre pour viser le bien vivre ensemble». Et de conclure, s'adressant aux agriculteurs dans leur ensemble : «Intéressez-vous et investissez-vous dans les différentes instances de votre commune tels qu'une Commission agricole. Je sais que l'on vous demande beaucoup de choses, mais c'est très important!».

Geneviève Flemal-Ottoul (Probable échevine à Incourt)



Conseillère sortante à Incourt, petite commune du Brabant wallon, Geneviève Flemal-Ottoul a été réélue avec un très beau score personnel. De quoi la positionner

en ordre utile pour une fonction scabineuse. «Dimanche soir, il était question de m'octroyer l'environnement et la communication. Pour ma part, je ne conçois pas d'être échevine sans disposer des matières agricoles» confesse-t-elle au lendemain du scrutin. Car si elle s'est présentée, c'est justement pour soutenir les agriculteurs et être leur relai vers d'autres instances. «On a été mis de côté pendant plusieurs années et délaissés. Il est temps que ça change, que tout le monde sache comment vivent les agriculteurs et le monde agricole dans sa globalité. C'est véritablement ces valeurs-là que je voulais défendre». Est-ce à dire que son engagement est la résultante d'un fossé de méconnaissances grandissant entre les agriculteurs et le reste de la population ? «Je pense qu'il existe un rapprochement depuis quelques mois. Le fossé était plus important par le passé, nous étions alors considérés comme des pollueurs, des gens qui faisons tout et n'importe quoi... Nous n'étions plus écoutés et il n'y avait plus d'intérêt pour nous. Mais cela reste encore insuffisant. Même au sein de ma liste qui prône la ruralité, je pense qu'ils ne voient pas encore ce que l'on peut vivre dans une ferme». Un quotidien difficilement compatible avec un engagement politique ? «C'est clair, ce sera fort compliqué pour moi. Nous sommes ici sur une ferme laitière, où nous avons développé la vente directe de fromages, glaces, beurre, yaourts... C'est très chronophage. Si je deviens échevine, je devrai dégager du temps, c'est indéniable!»

Daniel Debarsy (Conseiller de l'opposition à Bastogne)



Après avoir été conseiller communal à Bertogne, voici donc Daniel Debarsy parti pour un deuxième mandat, cette fois dans la toute nouvelle commune élargie de Bastogne. «J'ai toujours voulu défendre ma profession» confie-t-il. Lui qui s'était distingué en se battant bec et ongle pour faire entendre raison à la Ministre Tellier sur l'adoption d'un point d'abreuvement pour le bétail le long des cours d'eau clôturés. «Un combat dans lequel je n'ai reçu aucun soutien de mon ancien exécutif. D'où cette conclusion implacable: quand il n'y a pas d'agriculteur au sein d'un conseil communal, c'est dramatique pour notre corporation».

Daniel Debarsy reconnaît toutefois qu'il n'est pas toujours facile de libérer du temps pour s'engager en politique. «Il faut toujours s'organiser. D'où, la fonte du nombre de candidats agriculteurs». Seule éclaircie dans la grisaille, la relève vient désormais des épouses ou campagnes d'agriculteurs. «Lors de ces élections, il y en avait trois sur les listes. C'est réconfortant».

Laurent Bournonville (Conseiller de la majorité à Profondeville)



Chez les Bournonville, on a le virus politique de père en fils. Marchant sur les pas de son papa, Jean-Marie, qui fut échevin, Laurent a obtenu un siège de conseiller au sein de ce qui devrait être la future majorité profondilloise. Un engagement politique qui trouve une triple motivation : «Je suis le seul candidat agricole de la Commune; je veux défendre la ruralité et maintenir l'église au milieu des villages; et puis j'ai toujours préféré être acteur que spectateur» confie l'agriculteur de Bois-de-Villers, conscient de se voir endosser la responsabilité d'être un peu la voix de l'agriculteur au sein de l'hémicycle communal. «Je pense que la plupart de mes confrères me reconnaissent une légitimité. Souvent, lorsqu'ils ont des doléances à partager, ils me contactent, comme lorsqu'il y a des dégâts aux cultures, des problèmes de sécheresse ou d'inondations. Ils savent qu'ils peuvent compter sur moi. C'est important qu'ils sachent qu'ils ont une voix au sein du conseil».

SY Admiration

Admirez le blé tendre !

Tolérant de la tête au pied.

Résistance maladies.
Très bon comportement face à la fusariose.
un allié pour l'agriculture durable.

Variété 1/3 précoce.
BPS.
Bon PMG.

Contactez votre négociant
Ets. Monseu S.A. Rochefort - +32 84 38 83 09 - info@monseu.be

FCO-3: UNE AIDE OCTROYÉE POUR SOULAGER LES ÉLEVAGES

Après plusieurs semaines de concertation avec les syndicats, la Ministre Dalcq, appuyée par les services de son administration, a proposé un mécanisme d'aide financière permettant de combler en partie les pertes subies par les éleveurs bovins, ovins et caprins suite à l'épidémie de FCO-3. Cette aide forfaitaire, dont les détails sont expliqués ci-dessous, tiendra compte de la mortalité et de la morbidité.



Thomas Demonty, Coordinateur Pôle animal Conseil, Analyse et politique (CAP)

C'est une enveloppe substantielle qu'a dégagée la Ministre Anne-Catherine Dalcq afin d'aider les éleveurs et éleveuses à faire face aux conséquences de l'épidémie de FCO-3 qui a sévèrement affecté les élevages cet été. Sur base des modalités de l'aide, le budget nécessaire s'élève à plus de 15 millions d'euros. Cette somme doit être confirmée sous peu lors du conclave budgétaire du Gouvernement wallon.

Conditions d'accès: Foyer FCO-3

Cette aide est octroyée suite à l'épidémie de langue bleue. Il est donc normal de limiter l'accès aux élevages ayant été atteints par la maladie et en mesure de le prouver.

Documents nécessaires

Seront donc nécessaires:

- Une attestation du vétérinaire d'exploitation attestant de la présence de la maladie sur l'exploitation. Ce document sera à soumettre à l'administration wallonne.
- Une analyse sanguine positive à la FCO-3. Ce résultat d'analyse sera à conserver sur l'exploitation et à montrer en cas de contrôle a posteriori. Au risque de devoir rembourser le montant perçu en cas d'incapacité à fournir ce résultat d'analyse positif.

Enfin, afin de permettre le calcul de l'aide et de se conformer aux exigences européennes pour ne pas perdre les soutiens couplés liés aux animaux morts, il sera nécessaire que vous renseigniez dans Cerise les animaux qui sont morts de la FCO-3. Des modifications seront apportées dans Cerise pour permettre de cocher les animaux morts de la FCO-3.

Montant de l'aide

L'aide octroyée sera forfaitaire. C'est-à-dire qu'un montant fixe sera attribué aux animaux morts (cf. tableau en illustration). Les animaux indemnisés seront ceux morts entre le début de l'été (date à confirmer) et le 30 septembre 2024.

Un montant fixe sera aussi attribué sur base d'un pourcentage d'animaux morbides. Cette proportion d'animaux morbides a été déterminée sur base de la littérature scientifique liée aux précédentes épidémies de FCO. Elle s'élève à 17% du troupeau pour les bovins et 40% du troupeau pour les ovins et caprins. Le nombre de forfaits «morbidité» de l'exploitation sera calculé sur les inventaires au 1er avril.

La ministre en appel à la responsabilité des éleveurs

Comme vous pouvez le voir dans le tableau, les montants du forfait morbidité sont toujours une fourchette. Le montant définitif sera défini en fonction du nombre d'animaux à indemniser et de troupeaux déclarés comme foyers. Si vous n'avez pas eu de pertes liées à la FCO-3, ne demandez pas une aide qui ne vous est pas due, au risque de voir le montant diminuer pour les troupeaux en ayant le plus besoin.

Limites par exploitation

Le montant par exploitation (et non par troupeau) sera limité à 15.000 €. Cette aide FCO-3 est octroyée sous le régime des aides «de minimis». Ce régime d'aide permet d'octroyer différentes aides dans une limite globale de 20.000€/exploitation sur une période de trois ans. Or certains éleveurs ont déjà reçu ou recevront encore des aides sous ce régime (ex. protection contre le loup). Dès lors, il a été décidé de garder une marge de sécurité de 5.000€ et de fixer le montant maximum à 15.000€.

Ligne du temps

La ligne du temps prévisionnelle qui suit devra faire l'objet d'un Arrêté Ministériel qui devra être voté par le Gouvernement wallon. Dans les jours qui viennent, tous les éleveurs et éleveuses recevront un courrier et/ou un mail du SPW. L'attestation du vétérinaire sera (a priori) à envoyer pour le 31 octobre au SPW. Les animaux morts de la FCO-3 seront probablement aussi à identifier dans Cerise pour le 31 octobre. Le paiement de l'aide devrait être effectué en décembre 2024.



Quelques exemples concrets

Exemple 1

Exploitation fictive de 200 bovins laitiers au 1er avril.
Mortalité FCO-3: 5 veaux de 0 à 6 mois et 4 vaches laitières de 3 ans, morts avant le 30 septembre.
Indemnisation mortalité: $(5 \times 100€) + (4 \times 500€) = 2.500€$
Indemnisation morbidité: $(200 \times 17\%) \times (60 \text{ à } 120€) = 2.040 \text{ à } 4.080€$
Indemnisation totale: $2.500 + (2.040 \text{ à } 4.080) = \text{de } 4.540 \text{ à } 6.580€ \text{ pour cette exploitation fictive.}$

Exemple 2

Exploitation fictive de 400 bovins viandeux au 1er avril.
Mortalité FCO-3: 15 veaux de 0 à 6 mois et 10 bovins de 3 ans morts avant le 30 septembre.
Indemnisation mortalité: $(15 \times 200€) + (10 \times 1000€) = 13.000€$
Indemnisation morbidité: $(400 \times 17\%) \times (50 \text{ à } 100€) = 3.400€ \text{ à } 6.800€$
Indemnisation totale: $13.000 + (3.400 \text{ à } 6.800) = \text{de } 16.400 \text{ à } 19.800€ \text{ plafonnés à } 15.000€.$
Si cette exploitation avait déjà bénéficié d'une autre aide de minimis pour un montant de 7.000€ alors l'aide FCO-3 ne sera plus que de: $20.000€ - 7.000€ = 13.000€$

Exemple 3

Exploitation fictive de 300 moutons au 1er avril.
Mortalité FCO-3: 90 animaux morts avant le 30 septembre.
Indemnisation mortalité: $(90 \times 140€) = 12.600€$
Indemnisation morbidité: $(300 \times 40\%) \times (60€) = 7.200€$
Indemnisation totale: $12.600 + (7.200) = \text{de } 19.800€ \text{ plafonnés à } 15.000€ \text{ pour cette exploitation fictive.}$

	BOVIN		OVIN
MORTALITÉ	VIANDEUX		140€ <small>Arrêté au 30/09/24.</small>
	0 - 6 mois	200€	
	6 - 1 an	350€	
	1 à 2 ans	700€	
	> 2 ans	1000€	
MORBIDITÉ	VIANDEUX		60€** <small>Source: Ministère de l'Agriculture</small>
	LAITIER		
	0 - 6 mois	100€	
	6 - 1 an	250€	
	1 à 2 ans	400€	
	> 2 ans	500€	
	* Par bête sur 17% du troupeau.		
	** Par bête sur 40% du troupeau.		

Mais encore...

Au niveau régional

- L'augmentation de l'avance sur les aides du premier et deuxième pilier est toujours prévue pour novembre ;
- Sur base des animaux déclarés morts de la FCO-3 dans Cerise, il n'y aura pas de pertes de soutiens couplés.

Au niveau fédéral

- Un report ou une annulation des cotisations fiscales est rendue possible ;
- Une déduction des frais FCO-3 est possible pour les agriculteurs au barème fiscal en remplissant le formulaire ad hoc du SPF Finances (disponible sur demande).
- La FWA a demandé une révision du calcul du montant des cotisations sociales prévisionnelles. Elle sera basée en 2025 sur les revenus 2022.
- Une prise de décision rapide est toujours attendue concernant la campagne de vaccination 2025 pour la FCO-3, la FCO-8 et la MHE. Le tout accompagné d'un budget supplémentaire et d'un protocole vaccinal clair, net et précis!
- Une autorisation temporaire d'utilisation (ATU) a été octroyée pour le vaccin contre la MHE produit par la firme CEVA. La FWA demande à ce que le vaccin (et tous les autres) soient disponibles le plus rapidement possible afin de préparer la saison 2025.

Au niveau européen

La demande d'activation de la réserve de crise européenne a été faite par les ministres régionaux et fédéraux pour la FCO-3. (La FWA désire que cette demande soit étendue aux céréales en raison de la récolte catastrophique).

LES BOUES DE STATIONS D'ÉPURATION URBAINE SONT-ELLES CONTAMINÉES PAR LES PFAS?

Après le scandale des PFAS dans l'eau de distribution, la crainte est grande dans le monde agricole de vivre une nouvelle crise après la vision de l'émission ertébéenne «Investigation» consacrée à la présence de PFAS dans les boues valorisées en agriculture. Le reportage est en effet interpellant et soulève de nombreuses questions. La FWA fait le point sur la situation et appelle à une approche basée sur une gestion des risques et un dégagement de toute responsabilité de l'agriculteur.



Bernard Decock,
Coordinateur Pôle environnement
Conseil, Analyse et Politique (CAP)

Le secteur agricole participe à l'économie circulaire voulue par nos autorités publiques en valorisant 70% des boues de stations d'épuration urbaine. Cette valorisation se fait dans un cadre réglementaire connu, après délivrance d'un certificat préalable d'autorisation, de contrôles et d'analyses. L'agriculteur, qui valorise des

vice public), la Société Publique de Gestion de l'Eau a fait analyser l'ensemble des boues valorisées en agriculture. Les résultats sont disponibles sur leur site. En absence de normes établies au niveau belge ou européen, il a été décidé d'analyser tous les PFAS repris dans la directive 'eau potable' et dans le projet de directive

sur les normes environnementales. C'est donc un total de 27 PFAS qui ont fait l'objet de l'audit dans les boues. Certains n'ont pas été détectés, d'autres sont présents dans quasi tous les échantillons.

Nouvelles mesures temporaires

Le Ministre Yves Coppieters précise dans son communiqué que «la très grande majorité des boues valorisées vers la filière agricole présentent, pour les 27 PFAS analysés, des taux inférieurs aux rares valeurs limites définies par certains pays européens ou nord-américains».

Face à ces résultats, et en l'absence de cadre normatif spécifique pour les PFAS dans les boues au niveau européen, le Gouvernement wallon a adopté plusieurs mesures temporaires pour limiter les risques liés à la

Zoom fwa

Pour la FWA, il est nécessaire de lever rapidement toute inquiétude des agriculteurs concernés par un épandage de boues issues de stations d'épuration urbaine. En cas de problème de contamination des sols, l'agriculteur ne pourra être tenu pour responsable d'un usage réalisé dans le respect de la législation. A court terme, une approche basée sur la gestion des risques et la création d'un fond de contamination environnementale est incontournable.

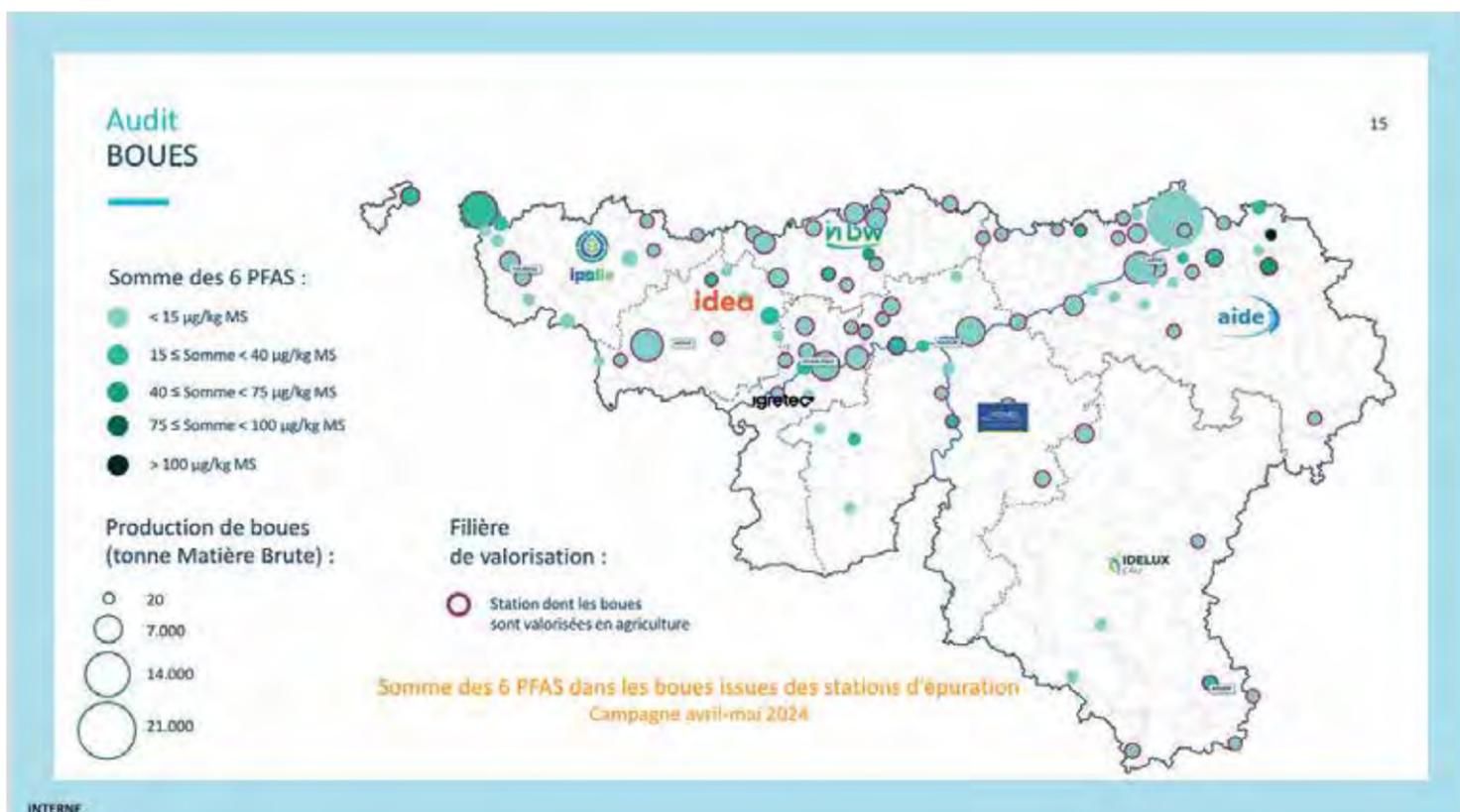
valorisation des boues en agriculture. Ces mesures entreront en vigueur le 1er janvier 2025:

- La première concerne la limitation des doses d'épandage qui passe de 12 à 6 tonnes de matière sèche par hectare sur une période de 3 ans.
- Le Gouvernement fixe également deux valeurs cibles, qui constitueront un préalable à la valorisation agricole. Une valeur cible de 40 µg/kg de matière sèche (MS) est fixée pour six PFAS prioritaires (PFOS, PFOA, PFNA, PFHxS, PFDA, PFHxA). Une valeur cible de 400 µg/kg MS est fixée pour la somme de 22 PFAS.

Surveillance renforcée

Les résultats du 1er audit réalisé sur toutes les boues entre avril et mai 2024, repris ci-contre, permet d'avoir une évaluation de la situation de terrain par rapport à ces valeurs. Un seul site en valorisation agricole dépassait ces valeurs cibles. Des contre-analyses et des analyses de sol sont en cours.

Le Gouvernement prévoit également une surveillance renforcée des boues et un second audit complet des boues sera disponible avant la fin de l'année. Un suivi de la qualité des sols est également envisagé, pour tous les types d'usage et donc pas seulement les sols agricoles.



boues et rend service à la société tout en fertilisant ses sols, n'avait jusqu'à présent aucune raison de s'inquiéter. Ce n'est plus le cas après avoir vu l'émission de la RTBF consacrée à ce sujet. Est-ce que la Région joue à l'apprenti sorcier en permettant cette valorisation? La Wallonie est-elle en train de reproduire la catastrophe vécue dans le Maine et mise à jour fin des années 80?

La FWA avait déjà interpellé à ce sujet

Il n'y a pas sur notre territoire de sites de production de PFAS, mais on sait que ces substances sont présentes un peu partout dans notre environnement à la suite de leur utilisation dans de nombreux secteurs d'activités et en usage régulier par tout un chacun.

Courant 2024, et suite à la crise dans l'eau de distribution, la FWA avait déjà interpellé la Ministre Céline Tellier sur l'éventuelle présence de PFAS dans les boues. Avec l'aide du SPW et de l'Issep (Institut Scientifique de ser-

BOVILOR I/SE
BIOSEL I/SE (bio)

AJOUTEZ IODE et SÉLÉNIUM à vos ENSILAGES tout en améliorant la CONSERVATION

Dans la masse : 50 kg/Hectare
En couverture : 1 kg / m²
Sacs de 25 kg
Composition : sel + iode (500 mg/kg) + sélénium (50 mg/kg) + noyau de plantes spéciales pour neutraliser les mauvaises bactéries.

Dans la masse : 1kg / tonne + 5L d'eau
En couverture : 1 kg / m² + 5L d'eau
Conditionnement : 25kg, 200kg ou 1000kg.

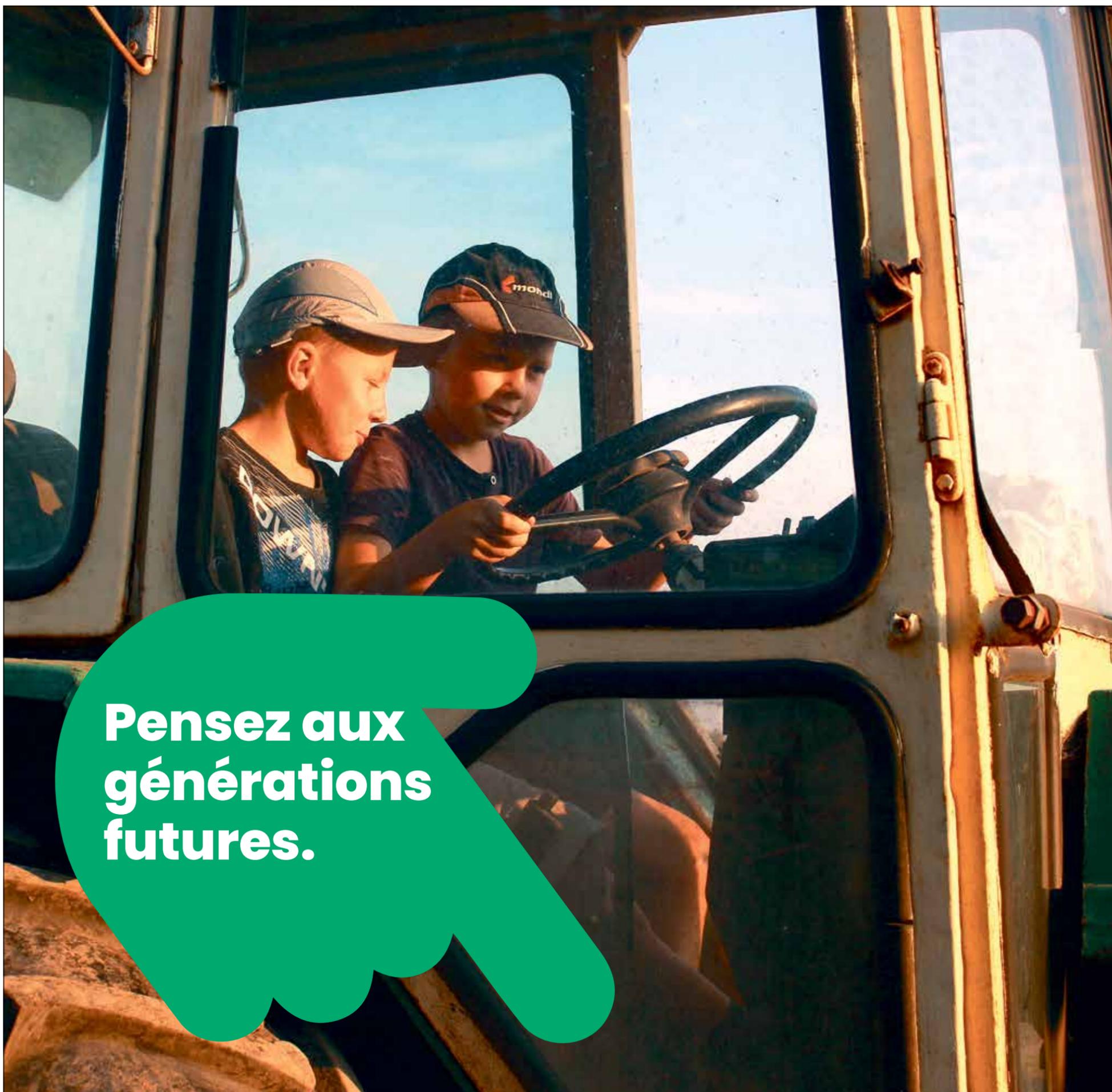
STABILOR / NUPROSIL

Stabilor est un conservateur d'ensilage non corrosif à appliquer aussi bien dans la masse qu'en couverture.

Vous voulez ouvrir votre silo après 5 jours en toute sécurité, incorporez 100 gr/Ha de bactéries **MAGNIVA CLASSIC** + via l'ensileuse!

Meilleure conservation,
Moins de perte,
Plus de valeur !!!

Une équipe de nutritionnistes à votre service :
N. LEROY 0478/54.65.24 D. GREGOIRE 0473/52.33.96 M. BINET 0497/28.52.94
M. BERNARD 0498/97.97.60 E. DENOLF 0497/55.35.06 J. GROTECLAES 0492/37.61.92



**Pensez aux
générations
futures.**

Pour garder la conscience nette et l'environnement propre, faites collecter les huiles usagées de votre entreprise et découvrez votre prime.

Les huiles usagées sont des déchets dangereux. Des règles strictes s'appliquent donc à leur stockage, leur transport et leur élimination. Vous êtes légalement obligé de les faire collecter par un collecteur agréé. Ainsi, vos huiles usagées sont traitées de manière écologique, ce qui est bien mieux pour la planète et donc aussi pour les générations futures. Si vous faites appel à un collecteur homologué par Valorlub, vous avez droit à une prime sous certaines conditions.

DECouvrez VOTRE PRIME ET LES COLLECTEURS SUR [VALORLUB.BE](https://www.valorlub.be)

VALORLUB

LE 4E MARATHON DE LA PROPRETÉ

Florian Mélon

A FAIT MOUCHE PARTOUT EN WALLONIE

Fin septembre, pas moins de 300 actions de répression et de sensibilisation à la propreté ont eu lieu sur l'ensemble du territoire wallon. Avec un objectif simple : combattre les incivilités environnementales et faire évoluer les comportements. Car chaque canette jetée par terre ou chaque dépôt sauvage est un déchet de trop et que la sensibilisation ne suffit pas toujours.



300 actions dans 124 communes, 400 avertissements pour 350 amendes, 128 acteurs différents répartis sur les 5 provinces wallonnes : voilà, en chiffres, le bilan de ce 4ème Marathon de la Propreté organisé par le Département de la Police et des Contrôles du SPW Environnement et Be WaPP. Un bon bilan selon l'ASBL de propreté publique qui entend, avec ce genre d'actions, lutter contre le sentiment d'impunité environnemental en maniant à la fois la carotte et le bâton, comme l'explique Mélanie Dussart, porte-parole de Be WaPP : « Parfois sensibiliser ou éduquer le

citoyen ne suffit pas. Appliquer des sanctions est alors aussi important quand on vise des changements de comportement, comme c'est le cas pour la propreté publique. Ce qui est bien, c'est qu'on sent que ça bouge. On a d'ailleurs eu 5 fois plus de participants que lors de la première édition ! »

Mettre l'accent sur la répression

Durant les 5 jours de ce Marathon de la Propreté, des dizaines d'agents constatateurs et de fonctionnaires de police ont été mobilisés dans le but d'intensifier les contrôles et, si besoin, de verbaliser les contrevenants. Au final, ce seront pas moins de 400 avertissements et 350 PV qui ont été dressés à l'encontre de ceux qui commettent ces délits environnementaux. « La répression permet d'agir sur des cibles qui ne sont pas touchées ou ne sont pas réceptives aux actions de sensibilisation. On applique alors le principe du pollueur payeur avec des amendes qui peuvent aller de 200€ à 200 000€ dans les cas les plus graves », nous indique la porte-parole de Be WaPP.

Sensibiliser, éduquer, punir

Si le Marathon de la Propreté met principalement l'action sur la répression, de nombreuses actions de sensibilisation ou d'éducation aux plus jeunes ont aussi eu lieu, que ce soit par la distribution de goodies (poubelle de voiture, cendriers de poche et autres sacs à crotte), des animations dans les classes ou des actions de communication vers le grand public. « L'objectif est d'expliquer l'importance de la propreté environnementale. Avec les goodies, on n'est pas juste dans la leçon, on donne une partie de la solution. Avec les animations, on veut inculquer des valeurs et démystifier la répression auprès des plus jeunes avec des jeux. Tout ça peut paraître basique mais un rappel ne fait jamais de tort à personne », nous explique Mélanie Dussart.

Si l'action « coup de poing » a été un succès d'après l'organisme de propreté publique, l'objectif reste de continuer à mobiliser les communes, à aider les partenaires à améliorer la situation et à sensibiliser le citoyen... « Parce que la propreté publique, ce n'est pas qu'une affaire d'une semaine, c'est un travail qui doit se faire toute l'année ».

BCAE8 : QUID POUR 2025 ?



Virginie Debue,
Conseillère
Politique agricole commune
et mobilité agricole
Conseil, Analyse et politique
(CAP)

L'administration wallonne a officiellement communiqué sur la BCAE8 pour 2025.

En 2024, une dérogation a été accordée pour la BCAE8, permettant aux agriculteurs d'implanter des cultures dérobées et fixatrices d'azote. Pour 2025, la situation sera beaucoup plus simple: les agriculteurs ne seront plus tenus de consacrer obligatoirement une part de leurs terres arables à des surfaces et éléments non productifs (jachères, arbres, mares, etc.)! Il n'y aura donc plus d'obligation d'implanter 4% d'éléments non productifs sur son exploitation ni de cultures dérobées.

Attention, il reste deux obligations dans la BCAE 8:

- Maintien des particularités topographiques, incluant l'interdiction de travail à moins d'un mètre d'une voirie et l'absence de modification sensible du relief du sol;
- Respect de la période de nidification, pour l'entretien des arbres et haies (interdiction de taille du 1er avril au 31 juillet).



Qui d'autre guide vos projets dans la bonne direction ?

Nos 200 experts Agri sont à votre disposition.

Le secteur agricole et horticole est en pleine évolution.

La digitalisation est devenue une évidence, étant donné que la précision et l'efficacité déterminent aujourd'hui l'avenir de votre entreprise. Crelan souhaite vous aider à aller de l'avant.

Nos experts Agri savent mieux que quiconque que le changement implique aussi des investissements. Et nous voulons vous apporter notre aide, pas à pas, en vous fournissant des conseils financiers précisément adaptés à vos ambitions.

Rendez-vous avec votre expert dans une agence Crelan près de chez vous.

www.crelan.be

L'hymne de nos campagnes

PROVINCE DE LIÈGE

LES POMMIERS À CIDRE D'ANDRÉ N'ONT PAS BU LA... BOLÉE

Dans son fief de la région d'Aubel, André Hallet cultive des pommiers cidricoles dont la production est destinée à la société Stassen voisine.

Alors que l'on pouvait s'attendre à une récolte en berne en regard des conditions climatiques particulières de cette année, les premiers chiffres démontrent qu'il fait mieux que limiter les dégâts. «Ce sera une année normale» confie le cultivateur rassuré.

Depuis la mi-septembre, André Hallet est affairé à la récolte de ses pommes cidricoles. Du moins, quand la pluie cesse! Une récolte mécanisée qui s'applique sur ses 5Ha de verger dans son petit patelin de la périphérie d'Aubel. Les pommes, issues de 5 variétés (Dabinett, Binet Rouge, Kermerrien, Douce Moën et le Double Rouge de Hallet qu'il a lui-même développée), sont destinées à la cidrerie Stassen voisine où André a jadis travaillé. Cette proximité a participé

au choix de cette variété spécifique de pommes. «Mais le principal critère a été la facilité de culture offerte par la pomme cidricole face à son homologue destinée à la table» confie ce fruiticulteur. Moins de phytosanitaires en amont car les variétés sont moins sensibles aux maladies cryptogamiques, pas de travail de triage en aval et donc moins de main-d'œuvre... Des arguments gouleyants, à l'image du breuvage obtenu en fin de chaîne.

Ronald Pirlot

Garant d'une tradition locale

Reste que les conditions météorologiques particulières de cette année auguraient une récolte sur laquelle planaient de gros nuages. Le mois de mai, particulièrement froid, faisait en effet craindre des volumes nettement moindres. Et que dire de la pluie incessante. «Pour l'instant, nous n'avons pas à nous plaindre de notre récolte. Les pommes présentent un bel aspect extérieur et les quantités nous placent dans les moyennes des années antérieures» commente André, qui devrait clôturer la cueillette dans quelques jours... sans avoir bu la

tasse, comme redouté. De quoi rassurer ce fruiticulteur qui est l'un des derniers fournisseurs locaux de la cidrerie, garant d'une tradition en voie de disparition. «Dans mon enfance, tous les versants étaient couverts de vergers hautes tiges. Aujourd'hui, il reste encore un autre verger dans les environs proches, mais qui devrait bientôt arrêter, et quelques autres en Hesbaye». Quant à la charge de travail, André l'estime entre 100 et 120 heures par hectare et par an. Un moindre mal pour une activité qui lui offre un petit complément de pension, tout en faisant perdurer une tradition cidricole en voie d'extinction dans la région d'Aubel.

André Hallet, un fruiticulteur passionné plein d'authenticité et de ressources.



PROVINCE DE BRABANT WALLON

IMMERSION DANS LE CONCOURS DE TRACTION DE LA FJA WPJ

C'était le 22 septembre dernier, la section locale de Wavre-Perwez-Jodoigne de la FJA organisait son traditionnel concours de traction. Une organisation qui requiert pas mal de bras et qui aura réuni de nombreuses paires d'yeux. Toutes présentes pour encourager et admirer les exploits de quelques 170 participants, un record pour cette édition! Immersion.



@FJA WPJ

Anne-laure Michiels

catégorie B, tracteurs entre 10 et 12 tonnes, et ainsi de suite... C'est la pesée qui valide d'ailleurs l'inscription, ainsi que le paiement des 15€ de frais de participation. « Cette année, nous avons eu plus de participants que d'habitude, c'était un beau succès. D'ordinaire, on tourne autour de 90 tracteurs, cette année on se situait à 171 tirages, sans compter les dragsters! Au niveau des spectateurs aussi, nous avons constaté une affluence plus importante qu'en moyenne » relate le duo Présidente et Secrétaire.

Tirage, trucs et astuces

Pour le concours, des remorques spéciales sont utilisées, munies de poids qui avancent sur l'engin au fur et à mesure que le tracteur tire sur la piste. « En fonction des catégories, du terrain et de la capacité des tracteurs, nous adaptons les poids présents sur chaque remorque. La piste

fait 100 mètres de long et nous plaçons des repères tous les 10 mètres pour que les spectateurs aient une idée des distances parcourues afin d'apprécier pleinement le spectacle » détaillent Ariane et Justine. À la question de savoir comment les concurrents performant au mieux, notre duo relate que « chacun en va de sa technique. Beaucoup analysent la piste avant de tirer. Le grand classique, c'est de dégonfler ses pneus pour augmenter l'adhérence du tracteur à la piste. »

Quid des critiques

De plus en plus décriés par des citoyens visiblement exempts de tous défauts, les concours de traction rencontrent toujours autant de succès auprès des agriculteurs. Que font nos deux organisatrices des potentielles critiques? La réponse est simple: « c'est la version des vacances pour de nombreux agriculteurs. Au lieu de prendre l'avion, nous faisons des concours de traction! »

C'est au cœur de la campagne brabançonne, à Thorembois (Perwez) plus précisément, que s'est déroulé le concours. Comment se passe l'organisation? Quelles sont les règles? Récompenses, spectateurs, trucs et astuces, Justine Badert (Présidente WPJ) et Ariane Michiels (Secrétaire WPJ) nous racontent les coulisses d'un événement typique de nos campagnes.

Préparatifs

Pour mettre tout ça en musique, la section locale a d'abord besoin de trouver un collègue agriculteur qui veut bien prêter un bout de terre

pour organiser le concours. Direction Thorembois cette année. « Nous devons d'abord demander les autorisations nécessaires à la commune, réserver le matériel – tentes, gobelets, barrières nadar et le bar. Le jour avant le concours, nous préparons la piste et montons les tentes et le bar » explique le duo de la WPJ.

Le jour J

À 8h tapante a commencé la pesée des tracteurs, étape obligatoire pour classer les différents tracteurs dans les diverses catégories participantes, en fonction de leur masse. Catégorie A, tracteurs de plus de 12 tonnes,



@FJA WPJ



PROVINCE DE LIÈGE

PRIX PROVINCIAL DES ACTEURS DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ALIMENTAIRE : LA COLZAMIQUE RÉINVENTE LES CONDIMENTS À LA SAUCE LIÉGEOISE

Avec la crème colzamique, le Moulin du Stwerdu invite la gastronomie italienne à la table de la cuisine liégeoise. À moins que ce ne soit l'inverse ? Car ce surprenant mélange culinaire vous propose une crème balsamique revisitée à base de bons produits liégeois... Et Oufiti que c'est bon !

Florian Mélon



mon partenaire est aussi nutrithérapeute. Et son petit plus, c'est ce goût aigre-doux rond et surprenant qui plaît beaucoup aux amateurs de cuisine ! »

Un prix pour partir à la conquête de la Cité ardente

Fort de son produit original et audacieux, le Moulin a participé en cette fin d'année au Prix des Acteurs de la Transition Écologique et Alimentaire 2024 de la Province de Liège, un concours dont l'objectif est de mettre en évidence des initiatives qui participent concrètement à la transition écologique, énergétique et alimentaire du territoire provincial.



Ça ressemble à de la crème de balsamique, ça sent comme la crème de balsamique, ça goûte comme de la crème de balsamique... Jusqu'à ce qu'arrivent un surprenant léger goût sucré et une rondeur qui viennent casser l'acidité naturelle du balsamique : ce n'est pas un petit bout d'Italie que vous avez en bouche mais bien un produit liégo-liégeois, 100% local et naturellement bon : la crème colzamique du Moulin du Stwerdu !

Et la colzamique du Moulin du Stwerdu fait partie des 8 lauréats primés sur plus de 40 dossiers réceptionnés ! A la clé : un beau coup de projecteur mais surtout un prix de 5000€ qui va permettre à Laurent Van Asselt d'étendre son réseau de commercialisation en direction de la métropole liégeoise. « On fonctionne bien dans la région mais on ne nous trouve pas facilement à Liège : les Liégeois ne peuvent nous acheter que dans deux magasins de la ville... Mais il y a quand même beaucoup plus que deux magasins à Liège, il me semble, nous raconte, rieur, le producteur de Fallais. Avec ce prix, on va pouvoir partir à la rencontre des liégeois et faire goûter notre produit, présenter notre moulin, s'ouvrir à un nouveau marché... On n'aurait pas su le faire sans. »

Objectif Stwerdu

Entre la production d'huile, le travail à façon et les produits dérivés du Moulin, comme la colzamique, l'huilerie arrive à un stade de développement qui va lui permettre de repenser l'objectif premier du projet : retaper le vieux Moulin du Stwerdu, le dernier moulin à huile de Belgique datant de 1620. « L'objectif de base a toujours été de préserver et de valoriser le Moulin. C'est quelque chose d'unique, chargé d'histoire. Dites-vous que Louis XIV a positionné ses canons dans la prairie du moulin, que des générations de Braivois y ont vécu, commercé ou flemmardé au soleil, qu'on y a fait de l'huile mais aussi, brièvement, de la craie... On veut le remettre en état, dans son jus, en respectant son histoire... Parce qu'au final, on n'est qu'une toute petite partie de l'histoire du Moulin du Stwerdu ! »

« Travailler avec les agriculteurs, c'est le pied ! »

Si le Moulin du Stwerdu produit sa propre huile de noix ou de colza, le moulin travaille aussi à façon pour les agriculteurs et les particuliers. « On est fier d'être partenaire des agriculteurs, nous lance Laurent Van Asselt. C'est une super diversification pour eux comme pour nous. Nous, on travaille à façon et eux peuvent proposer de nouveaux produits qui se vendent comme des petits pains, généralement le jour même ! On reçoit alors un sms, le soir, qui nous dit "Tout est vendu, à dans 3 mois !" C'est chouette, ça marche bien. Et puis ça crée du lien avec les consommateurs, c'est important. Je les entends souvent dire "On vit dans nos fermes mais on ne connaît plus les gens du village..." Cette diversification permet de recréer du lien donc c'est vraiment intéressant, en plus d'être une diversification rentable. »



Ce nouveau condiment, aussi surprenant par son goût que par sa composition, se propose comme une délicieuse alternative locale au vinaigre et à la crème balsamique: une base d'huile de colza pressée au moulin, du vinaigre de cidre de la région, de la moutarde bien de chez nous, un mélange d'épices pour relever l'ensemble et... une touche d'authentique sirop de Liège artisanal pour faire de cette crème de colzamique la crème des condiments. « L'idée derrière ce produit 100% liégeois et 100% authentique est de proposer une alternative à la crème balsamique, nous explique Laurent Van Asselt, l'agronome qui se cache derrière l'huilerie du Moulin du Stwerdu. On a créé ce produit à deux, avec mon associé restaurateur. La colzamique remplace très bien le balsamique tout en étant composé uniquement de bons produits du terroir, un point essentiel puisque



Envie d'en lire plus ?

Retrouvez le focus sur une saison des noix catastrophique et sur le Moulin du Stwerdu sur notre site Internet <https://pleinchamp.be/>

CONTRATS 2025 : LA PROPOSITION DE PRIX QUI FAIT BONDIR LES BETTERAVIERS

Dans les pages de votre dernier Plein Champ, nous vous promettons plus d'informations sur les propositions de contrat pour la campagne betteravière 2025, alors discutées par la Confédération des Betteraviers Belges (CBB) avec la Raffinerie Tirlemontoise (RT). Entre-temps, nombre d'entre vous devraient avoir reçu la newsletter de la CBB, détaillant les modalités proposées pour la campagne 2025. Et, passez-nous l'expression, il y a de quoi sauter au plafond.

Anne-Laure Michiels

Si la CBB avait bien accepté quelques concessions pour tenter de stabiliser les prix, elle ne s'attendait pas pour autant à la douche froide à l'annonce du prix minimum garanti pour les betteraves du cru 2025...

Pratiquement 10€ de moins!

Si l'eau de la douche était de plus en plus tiède pour les betteraviers ces dernières années, elle est désormais glaciale avec cette année de la RT. De 35,88€/T à 17%, le prix minimum garanti passe à 26,67€/T à 17%. Soit une diminution de 9,21€/T ! Une véritable claque, surtout quand on sait que le coût de production de la betterave s'élève en moyenne à 3.200€/ha selon l'IWGER (Institut wallon de Gestion et d'Économie Rurale). Pour que la culture ne soit pas déficitaire, «il faudrait atteindre un rendement d'environ 120 T/ha» estime la CBB dans sa newsletter. Autant dire qu'avec une moyenne pluriannuelle présentant un rendement de 82,3 T/ha, les calculs ne sont pas bons. De quoi remettre en cause la présence de la culture betteravière, auparavant souveraine, encore un peu plus en question...?

Plus de contrat additionnel en 2025

En 2025, la RT ne proposera pas de contrat additionnel, annonce la CBB. Cela s'inscrit dans une optique de réduction globale de 15% de la surface de betteraves sur tout le groupe Südzucker. En cause, la baisse de consommation du sucre et un surplus d'offre sur le marché. Approche acceptée par la CBB dans l'espoir de «stabiliser les prix et éviter une chute drastique du prix». Pour répondre aux questions suscitées à cette annonce quant à l'occupation des terres, la RT propose «une 'bourse' de contrats de base, permettant une location temporaire, pour un an, de contrats entre planteurs pour la saison 2025-2026» explique la CBB. Un principe sur lequel le syndicat betteravier est, de prime abord, d'accord, mais pour lequel il faudra impérativement discuter des détails avant une éventuelle mise en œuvre, insiste la CBB. «Ces deux mesures nous ont semblé réalistes au vu du contexte ac-

tuel du marché, et elles nous avaient été présentées lors de réunions entre juin et août» conclut le syndicat.

Prix des hors contrat

Le prix des betteraves hors contrat, lui aussi, en prend un coup. Les premiers 5% de betteraves hors contrat seront rémunérées, comme auparavant, à 75% du prix sous contrat 2025. En revanche, pour ce qui va au-delà

des 5% hors contrat, le prix sera fixé à 50% du prix du contrat. Soit respectivement un rien plus de 20€/T et 13,335€/T avec la proposition de 26,67€/T pour les contrats. Une nouvelle réunion entre les représentants des betteraviers et de la RT doit se tenir ce lundi 21 octobre prochain consécutivement à cette série d'annonces. Suite au prochain épisode donc?

NOUVEL AVANTAGE POUR LES MEMBRES FWA : DES RÉDUCTIONS TARIFAIRES POUR LES ACHATS DE CARBURANTS AGRICOLES

Le carburant agricole représente un coût conséquent pour nos exploitations, surtout depuis la guerre en Ukraine qui a induit une hausse des prix. Il est aussi primordial pour un agriculteur de disposer d'un produit de qualité afin d'optimiser la durée de vie de ses machines agricoles.

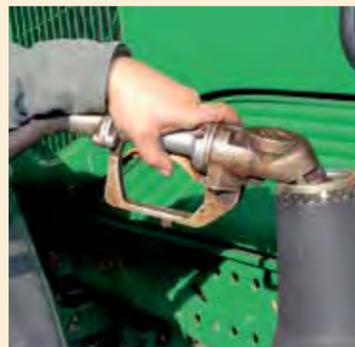
Olivier Devalckeneer

exploitation agricole. Concrètement, les réductions varient en fonction du produit et de votre région de livraison, mais s'élèvent de 10 à 50 euros pour mille litres de carburant.

Pour en profiter, il suffit de remplir un formulaire

Pour profiter de ces réductions, envoyez un mail à animation@fwa.be, qui vous transmettra un lien vers un formulaire de commande. Une fois ce formulaire complété, vous serez contacté par un revendeur de TotalEnergies avec qui vous passerez votre commande et fixerez les derniers détails.

Par la suite, il ne vous sera plus nécessaire de passer par notre adresse mail, car vous disposerez d'un contact direct avec votre revendeur TotalEnergies. Envie de commander et de profiter de ces ristournes ? Contactez-nous sur animation@fwa.be!



©S. Leitenberger

À cet effet, la FWA a négocié avec le fournisseur TotalEnergies, son réseau de revendeurs et sa filiale Proxifuel, des réductions sur l'achat de carburant agricole.

Des réductions pour deux produits agricoles

TotalEnergies propose la livraison de deux produits: le Gasoil Diesel Agricole et le Gasoil Diesel Agricole Excellium. Ces deux produits pourront vous être livrés sur votre



LE COLZA D'HIVER : ENCORE DES LIMACES!

Au cours de la semaine écoulée, d'importantes quantités de pluies ont arrosé la Région wallonne. Les sols sont gorgés en eau et l'activité des limaces est bien visible dans les champs de colza d'hiver. Les dégâts de limaces sont toujours dangereux pour la survie des plantes tant que le colza d'hiver n'a pas atteint 4 feuilles. Les limaces noires et grises sont présentes sur les feuilles et se nourrissent en laissant des trous après leur passage. Faire l'impasse d'un traitement anti-limaces pourrait réserver de mauvaises surprises (destruction des plantes et trop faible densité de peuplement).

Avec ces conditions humides, comme on pouvait s'y attendre, très peu d'insectes ont été capturés en une semaine. Dans 8 champs sur 17 suivis, les altises ont été piégées à raison de 1 à 3 adultes, avec un maximum de 17 adultes dans un seul bassin. Le nombre de plantes avec morsures d'altises est très limité, confirmant une faible activité actuelle des altises.

La remontée prévue des températures en milieu de semaine, sera surveillée au niveau des éventuels vols d'insectes.

Groupe « Colza », C. Cartryse



RAVAGEURS D'AUTOMNE EN CÉRÉALES : SITUATION CALME

En fonction de la date de semis, les escourgeons se situent actuellement entre le stade «levée» et le début du tallage pour les parcelles semées avant le 20 septembre. Certains désherbages ont déjà été effectués ou sont prévus. La question de l'ajout d'un insecticide à cette étape se pose, notamment pour les variétés sensibles à la jaunisse nanisante de l'orge

(JNO). Les variétés tolérantes à la JNO ne nécessitent pas de protection insecticide. Les observations de terrain réalisées ce lundi 14 octobre dans les champs d'escourgeon révèlent des niveaux très faibles de présence de pucerons, avec des taux d'infestation allant de 0 % à 4%. Pour rappel, le seuil d'intervention recommandé est fixé à 10 % de plantes portant au moins un puceron. Les conditions climatiques récentes, marquées par des pluies et du vent, ont freiné la progression de l'infestation de jeunes cultures, ce qui est favorable.

Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter le CePICOP
Mail : info@cepipcop.be
Tél : 0499/63.99.00
Site : <https://centrespilotes.be>

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW-Direction de la Recherche et du Développement, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, du CORDER asbl, de la Province de Liège - Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, de Requasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CePICOP

NOUVELLE FILIÈRE BIO ET BELGE DE TOURNESOL : POURVU QUE LA MAYONNAISE PRENNE!

Cultures...

C'est dans un cadre magnifique, en bord de parcelles de tournesol et sous un soleil radieux qu'a été lancée officiellement la nouvelle filière tournesol bio et belge destinée à la fabrication de la nouvelle mayonnaise Bister. Un événement organisé avec le concours du Ministre Clarinval, des syndicats agricoles et de toute la chaîne de valeur, avec pour but de faire connaître cette culture, le futur produit fini, ainsi que la philosophie de la coopérative, les 3 étant intrinsèquement liés.



Benoît Thomassen,
Directeur CAP
Conseil, Analyse et Politique (CAP)



50 cents, le coût de la transition

Partie prenante de la filière, la distribution n'était pas en reste dans la réflexion globale et lors de cette présentation. Déjà convaincu par la filière moutarde, Geoffroy Gersdorff, CEO de Carrefour Belgique, a précisé que son groupe accompagnait les producteurs dans le développement de ce nouveau produit, permettant de coupler les ventes au rythme de la production, au travers de quelques magasins au début. Avec, par la suite, la possibilité d'approvisionner également près de 700 magasins. Comme pour bon nombre de produits locaux, le facteur prix est prépondérant. La future mayonnaise sera commercialisée à 2,99€ dans le légendaire pot « grenade » de Bister, soit 0,5€ de plus que la mayonnaise « traditionnelle » Bister. L'occasion pour Arthus de Bousies de conclure sur ce slogan: «50 cents, le coût de la transition».

L'occasion d'également préciser que cette mayonnaise est à 99% belge, le 1% restant représentant le vinaigre, indisponible en production bio 100% belge.

L'approbation du politique

En plein conclave budgétaire wallon, aucun ministre régional n'était en mesure de faire le déplacement. C'est donc au Ministre fédéral de l'Agriculture, David Clarinval, qu'incombait la tâche de soutenir cette initiative. Ce dernier a pu rappeler que ce projet «cochait toutes les cases» puisqu'il s'inscrivait dans une logique de relocalisation alimentaire, offrait une bonne rémunération aux agriculteurs. Le tout, en concertation avec l'ensemble de la chaîne de valeur.

Après les mots, place à la technique

Suite à ces présentations et à la dégustation de cette nouvelle mayonnaise accompagnée de frites produites localement, une visite technique était organisée dans les parcelles de tournesol adjacentes, la coopérative cultivant actuellement une trentaine d'hectares de tournesol, réparties dans 7 fermes de la région. Conséquence du réchauffement climatique, la culture du tournesol, au même titre que la vigne, devient possible et maîtrisée sur notre territoire. De plus, il s'agit d'une culture très résiliente puisqu'elle est résistante à la sécheresse, demande peu d'eau et de fertilisant. Elle apprécie également plusieurs types de sols, avec une préférence pour les sols drainants et chargés en cailloux, ce qui pourrait permettre une meilleure valorisation de certaines terres dans des régions moins familières des grandes cultures.

Le gras, c'est la vie!

Deux types de variétés existent en tournesol: le tournesol linoléique et le tournesol oléique. Le premier, plus «traditionnel», possède une majorité d'acide linoléique, acide gras poly-insaturé omega-6. Ce type d'acide gras n'étant pas stable à haute température, un autre type de tournesol a été historiquement sélectionné pour l'industrie et des usages similaires à l'huile d'olive, le tournesol oléique (devenu majoritaire chez nos voisins), mais de moins bonne qualité pour la santé. Compte tenu de la pression à froid et de la destination

de l'huile, c'est le tournesol linoléique qui a été ici choisi dans le cas présent.

Des itinéraires techniques adaptés

Les itinéraires techniques sont encore en construction au sein de la coopérative, avec le concours également du CRA-W, des agronomes de la coopérative et les expériences tant positives que négatives des agriculteurs. Détail marquant du champ présenté, des plantes relativement petites, avec de petites têtes (capitules), mais avec une densité plus élevée. En effet, afin de viser des capitules les plus secs possibles à l'automne, des variétés précoces avec une taille intermédiaire sont préférables, ce qui est compensé par une densité plus élevée, de l'ordre de 100.000 plantes/ha contre 55.000 en France. Cela permet aussi de lutter plus efficacement contre les adventices.

Le semis et le binage peuvent se faire à l'aide des mêmes machines que pour les betteraves alors que la récolte peut se faire avec une moissonneuse légèrement adaptée, en termes de hauteur de coupe, de plateaux et de séparateurs. En ce qui concerne la préparation du sol, s'agissant d'une plante sensible au compactage du sol, un léger scalpage sur 10cm et un passage au chisel à larges lames s'avère préférable. En termes de ravageurs, les semis sont sensibles aux limaces et aux oiseaux. La plante quant à elle s'avère très sensible au gel.

Enfin, pour ce qui est des rendements, ceux obtenus l'année passée tournent autour des 2 tonnes de graines/ha (contre 2,5t en conventionnel en France) pour un prix de vente de 800€/t avec un rendement de 30% d'huile après pressions à froid, permettant également un retour de tourteaux aux agriculteurs.

En conclusion

Loin d'être un modèle généralisable à l'ensemble de la Wallonie, cette initiative permet cependant de montrer que le modèle coopératif, pensé de la fourche à la fourchette en y intégrant tous les maillons de la chaîne agro-alimentaire, peut apporter une réelle plus-value économique pour les agriculteurs qui en font partie. Il valorise un maximum les productions de proximité tout en les commercialisant localement, répondant à une demande sociétale de plus en plus grande.



«Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche: il faut les créer, et les solutions les suivent». C'est sur cette citation d'Antoine de Saint-Exupéry que Clothilde de Montpellier, agricultrice, co-fondatrice et coordinatrice de la coopérative Farm for Good, nous accueille à Onhaye, au bord des parcelles de tournesol d'Etienne Fripiat. Pour rappel, Farm for Good est une Asbl regroupant une septantaine de fermes engagées en agriculture biologique de conservation. Lancée en 2020, l'Asbl développe des filières intégrées tout en offrant un accompagnement agronomique à ses membres, le tout pour assurer un revenu le plus juste possible. En 2023, l'Asbl mutait en coopérative. Comme pour la filière moutarde lancée en 2022, c'est avec le moutardier Bister que cette nouvelle filière tournesol bio et belge a été pensée, du champ à l'assiette.

Une filière bien intégrée

Comme le rappelle Arthus de Bousies, CEO de Bister, la réflexion s'est faite il y a 4 ans, d'abord pour la moutarde, suite au constat sur l'origine de sa matière première: le Canada. Après le lancement de la filière et les différents essais-erreurs sur le terrain, la même réflexion s'est opérée pour l'huile de tournesol. En pleine réflexion, c'est l'invasion russe en Ukraine qui est venue accélérer les choses, la disponibilité en huile étant devenue problématique. Les producteurs étaient demandeurs, les industriels aussi, il manquait alors un transformateur. C'est vers la société Alvenat de Ciney, pressoir à froid, que le choix s'est alors tourné.



ISOLER LES BOVINS NOUVELLEMENT ACHETÉS

Au sommaire de sa dernière communication aux producteurs qui accompagne les résultats mensuels, le Comité du Lait rappelait l'obligation d'isoler les bovins nouvellement achetés avant leur introduction dans le troupeau. Il s'agit là d'une précaution élémentaire. Vouloir faire fi de cette obligation ne peut en aucun cas être une option.



André Ledur, Conseiller Lait Conseil, Analyse et Politique (CAP)

La santé et le bien-être animal sont des points importants dans la filière laitière et cet élément est contrôlé au niveau du cahier des charges QFL. La lutte contre les maladies représente collectivement un coût important, en témoignent les cotisations des éleveurs au Fonds de santé qui permettent de mutualiser les risques. Au-delà de ces cotisations, toute maladie, lorsqu'elle frappe un élevage, a un impact économique direct et parfois considérable (IBR, BVD, Paratuberculose...). Les mesures de biosécurité sont indispensables afin de réduire les risques.

Que dit la législation?

Le nouvel Arrêté royal du 18/04/24 précise ce qu'est l'isolement: «la détention des animaux dans une partie de l'établissement complètement séparée des autres parties de l'établissement de manière à ce qu'ils n'aient aucun contact direct avec les autres animaux de l'établissement, ni avec les animaux d'établissements voisins».

A l'Article 32 - § 1er. «Tout opérateur qui introduit un (lot de) bovin(s) dans son établissement, en vue d'ajouter ce(s) bovin(s) dans un troupeau conventionnel ou à partir du 1er novembre 2024 dans un troupeau d'engraissement, doit le(s) maintenir isolé(s). De plus, il doit faire appel au vétérinaire d'exploitation, dans les 2 jours ouvrables suivant son/leur arrivée, pour faire effectuer les tests décrits à l'annexe 7».

Difficultés pratiques

Si la majorité des exploitations achètent généralement peu de vaches laitières, il ne faut pas minimiser l'impact de cette règle. En effet, avec l'augmentation de la taille des troupeaux laitiers et dans certains cas, la délocalisation ou l'abandon de l'élevage, les introductions de bovins, plus particulièrement de vaches laitières, peuvent être plus régulières et plus importantes. Il en est de même pour les exploitations confrontées à un plan d'épuration (IBR...). Ajoutons enfin que la législation n'est absolument pas prévue pour les troupeaux avec robot puisque dans ce cas, l'isolement implique de facto de garder une option de traite manuelle pour les introductions ! Disposer d'infrastructures d'isolement en suffisance représente un certain coût, sans oublier l'impact sur l'organisation et le temps de travail.

Privilégier l'achat de jeune bétail

Les opérations de traite, pour lesquelles on recommande de traire les vaches nouvellement achetées après celles du troupeau en portant une attention particulière au nettoyage de l'installation, posent clairement problème en termes d'organisation. Une difficulté encore bien plus grande dans les exploitations avec traite robotisée. Dans la mesure du possible, il convient donc d'éviter d'acheter des vaches en production. Par ailleurs, en tenant compte du



risque au vêlage, mais plus encore de celui lié à la transmission de maladies in utero comme le BVD, qui peuvent être de véritables bombes à retardement, l'achat de femelles pleines est également fortement déconseillé.

D'un point de vue épidémiologique, il est préférable de privilégier l'achat de jeune bétail qui aura cette faculté de s'acclimater plus facilement à l'ambiance de l'exploitation et pour lequel l'isolement est plus simple à organiser. De même, un isolement en prairie sans possibilité de contact avec d'autres bovins peut assez facilement être mis en place pour les achats réalisés durant la saison de pâturage. L'isolement en prairie est également autorisé en hiver moyennant l'existence d'un abri végétal ou en dur avec apport de nourriture et d'eau.

Durée d'isolement

La durée d'isolement est déterminée par le temps nécessaire à réaliser les tests décrits à l'annexe 7 de l'AR IBR du 18/04/2024, à savoir une première prise de sang dans les 5 jours suivie d'un second examen sérologique entre le 28ème et le 50ème jour après l'achat. Les bovins ne pourront sortir de l'isolement et entrer dans le troupeau que si l'ensemble des bovins

du lot sont confirmés indemnes de BoHV-1. Un délai de 3 à 5 jours ouvrables est nécessaire pour le résultat d'analyse en période creuse. Ce délai peut être allongé lorsque les laboratoires travaillent à flux tendu comme en période hivernale. Comment dès lors concilier les difficultés pratiques rencontrées en ferme avec un impératif de sécurité en termes de santé animale ? Une solution serait de réduire la durée de la quarantaine en réalisant la première prise de sang chez le vendeur. Cela ne pourrait être envisagé que sous des conditions extrêmement strictes. Il faudrait d'une part avoir la garantie que le vendeur n'a pas lui-même introduit de nouveaux bovins dans son propre troupeau au cours des 30 jours précédant la vente et, d'autre part, s'assurer que le transport soit totalement « biosécurisé ». Le transport est malheureusement une porte d'entrée trop fréquente pour bon nombre de maladies, même en cas de transfert unique d'un élevage A vers un élevage B. C'est particulièrement vrai pour les importations sur de plus longues distances, avec des temps de repos. Le problème est donc complexe. Quoi qu'il en soit, pour les maladies à déclaration obligatoire, les deux prises de sang à l'achat restent obligatoires au niveau de l'acheteur.

FCO-3:

LA PRODUCTION DE LAIT AMORCE UN LÉGER RETOUR À LA NORMAL

Après avoir été fortement impactée en août par la FCO-3, la production de lait a amorcé en septembre un léger retour vers la normalité, tant en matière de quantité que de taux de cellules. C'est ce qui ressort du dernier bulletin de communication du Comité du Lait.

Observateur très privilégié de la production laitière en Wallonie de par ses fonctions, le Comité de lait a constaté en août dernier, au plus fort de la vague de FCO-3, des incidences importantes sur le secteur. Non seulement, la production de lait avait baissé de -5,93% par rapport à la même période en 2023, mais les échantillons affichaient une augmentation significative du taux de cellules dans le lait. Autant dire que les résultats pour le mois de septembre étaient particu-

lièrement attendus. Et ceux-ci font état d'une légère amélioration de la situation. Ainsi, en termes de quantité, la baisse enregistrée en septembre 2024 par rapport à septembre 2023 est de -4,6% (au lieu des -5,93% pour le mois août).

Normalisation à confirmer

Si on met ces chiffres face à l'augmentation laitière moyenne par exploitation enregistrée durant les sept

Ronald Pirlot (d'après le Comité du Lait)

premiers mois de l'année 2024, août est 5,1% plus bas que les prévisions escomptées. Quant à septembre, la production laitière par exploitation est « vraisemblablement inférieure de plus de plus de 3% à ce qu'elle aurait été sans FCO si on tient compte de l'augmentation des 7 premiers mois » commente le Comité du lait. Lequel en conclut : « la chute de production moyenne par exploitation est donc moindre qu'au mois d'août, mais reste importante. On peut espérer qu'une certaine « normalisation » soit en cours ».

Le même constat prévaut pour le taux de cellules par litre de lait. « La situation, qui s'était fortement dé-

gradée en août, tend à revenir vers la normale » pointe le Comité du Lait, qui affiche 88% de tests conformes en septembre (pour 83,8% en août). Peut-on pour autant crier victoire face à ce qui apparaît comme un redressement de la situation vers une certaine normalité ? Tous les éleveurs l'espèrent. Réponse dans un mois.

Marchés...



La colonne de gauche reprend les dernières cotations disponibles à la clôture du journal. La colonne de droite indique, entre parenthèses, les cotations du marché précédent. Sauf indication contraire, les prix s'entendent hors TVA.



CINEY

04/10/2024

EFFECTIF : 1659

Commentaire : Jeunes bovins culards pour exportation plus calme, car France, Italie, Espagne et Croatie fermés pour cause de langue bleue.

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
55%	2.50-2.80	(2.50-2.80)
60%	2.90-3.10	(2.90-3.10)
Bonne conformation	3.20-3.40	(3.20-3.40)
Assimilés	3.70-4.00	(3.70-4.00)
CDP	4.10-4.50	(4.10-4.50)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/kg)		
Fabrication	1.80-1.90	(1.80-1.90)
50%	2.00-2.20	(2.00-2.20)
55%	2.20-2.60	(2.20-2.60)
Bonne conformation	2.70-3.00	(2.70-3.00)
Assimilés	3.50-3.90	(3.50-3.90)
CDP	3.90-4.20	(3.90-4.20)

Bovins maigres/Génisses(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250kg	675-875	(675-875)
Ordinaires - 250 à 400kg	1175-1225	(1175-1225)
Ordinaires - 400 à 500kg	1150-1350	(1150-1350)
PN-PR - pleines	1365-1855	(1365-1855)
BBB culard - 180 à 250kg	1100-1275	(1100-1275)
BBB culard - 250 à 400kg	1350-1525	(1350-1525)
BBB culard - 400 à 500kg	1400-1800	(1400-1800)

Bovins maigres/Taureaux(€/tête)		
Ordinaires - 180 à 250 kg	825-1025	(825-1025)
Ordinaires - 250 à 320 kg	1025-1075	(1025-1075)
Ordinaires - 320 à 370 kg	1100-1175	(1100-1175)
Ordinaires - > 370 kg	1200-1250	(1200-1250)
Assimilés - 180 à 250 kg	1050-1150	(1050-1150)
Assimilés - 250 à 320 kg	1150-1300	(1150-1300)
Assimilés - 320 à 370 kg	1200-1500	(1200-1500)
Assimilés - > 370 kg	1500-1700	(1500-1700)
CdP - 180 à 250 kg	1350-1450	(1350-1450)
CdP - 250 à 320 kg	1475-1575	(1475-1575)
CdP - 320 à 370 kg	1625-1800	(1625-1800)
CdP - > 370 kg	1750-1950	(1750-1950)

Bovins maigres/Vaches(€/tête)		
PN/PR - Moyennes	650-1550	(650-1550)
Cat.II - Mixtes	1525-1700	(1525-1700)
Cat.I - Mixtes	1650-1950	(1650-1950)
2 à 4 ans - CdP.	1925-3275	(1925-3275)
agées - CdP.	1825-3175	(1825-3175)

Veaux(€/tête)		
Laitiers P - -	0.00-95	(0.00-95)
Mixtes 1er choix R-U - -	145-265	(145-265)
Mixtes 2ème choix O - -	105-155	(105-155)
CdP - Mâle	735-960	(735-960)
CdP - Femelle	490-865	(490-865)



MERCUFWA
UN SERVICE DE LA FÉDÉRATION WALLONNE DE L'AGRICULTURE



Koenraad Hoste
Expert MercuFWA

Bonjour à toutes et à tous,

Exceptionnellement, il n'y a pas d'avis MercuFWA cette semaine.

N'hésitez pas à aller sur le site <https://pleinchamp.be/> pour vous tenir au courant des dernières actualités.

Belle semaine à tous.

BATTICE

Semaine du 12/10 au 05/10/2024

EFFECTIF : 316

Commentaire : Boucherie et Commerce PRIX SOUTENUS - VEAUX : Veaux maigres en baisse Bons veaux : Stationnaire

Bovins de boucherie/Taureaux(€/kg)		
Bonne conformation - U	2.60-3.10	(2.60-3.10)
Taureaux 55% - R	2.30-2.60	(2.30-2.60)
Poids lourds - O	2.00-2.30	(2.00-2.30)

Bovins de boucherie/Vache inf. 10 ans sup. 400 kg(€/tête)		
Bonne conformation - R	1200-1700	(1200-1700)
1re catégorie 45% - O	850-1200	(850-1200)
2e qualité 40% - P	550-850	(550-850)
De fabrication - P-	350-550	(350-550)

Elevage/Vaches(€/tête)		
Vaches cdp de < 5 ans	1900-3000	(1900-3000)
Vaches cdp de > 5 ans	1800-2800	(1800-2800)
Bonnes Vaches Ordinaires	1100-1900	(1100-1900)
Vaches Ordinaires	600-850	(600-850)

Elevage/Veaux(€/tête)		
CdP - S - E	500-950	(500-950)
Mixtes 1er choix U	150-270	(150-270)
Mixtes 2e choix O	110-150	(110-150)
Laitiers O-P	30-110	(30-110)

PRIX OFFICIELS

Semaine du 17/10 au 23/09/2024

Bovins de boucherie/Génisses(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	350	(350)
Assimilés	315	(315)
Bonne conformation	265	(265)
Ordinaires	225	(225)

Bovins de boucherie/Moyenne(€/100 kg vif)		
	299.53	(299.53)

Bovins de boucherie/Taureaux(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	412.50	(412.50)
Assimilés	350	(350)
Bonne conformation	310	(310)
60%	267.50	(267.50)
55%	245	(245)

Bovins de boucherie/Vaches(€/100 kg vif)		
Culs de poulain	368.75	(368.75)
Assimilés	320	(320)
Bonne conformation	250	(250)
55%	202.50	(202.50)
50%	162.50	(162.50)
Fabrication	137.50	(137.50)

CARCASSES - PRIX OFFICIELS

Semaine du 17/10 au 23/09/2024

Génisses(€/100kg carcasse)		
E - U2	560.36	(559.37)
E - U3	522.63	(522.63)
E - R2	507.22	(507.22)
E - R3	483.83	(483.83)

Taureaux(€/100kg carcasse)		
A - S2	650.54	(652.81)
A - S3	598.50	(599.50)
A - E2	598.78	(598.65)
A - E3	558.04	(552.93)
A - U2	530.96	(531.57)
A - U3	496.74	(496.74)
A - R2	455.83	(455.75)
A - R3	415.25	(415.75)
A - O2	410.58	(410.91)
A - O3	374.50	(374.50)

Vaches(€/100kg carcasse)		
D - S2	653.36	(651.45)
D - S3	631.61	(635.16)
D - E2	639.75	(637.27)
D - E3	619.28	(619.09)
D - U2	521.40	(520.14)
D - U3	506.22	(508.64)
D - R2	470.24	(470.24)
D - R3	483.52	(490.87)
D - O2	411.19	(410.69)
D - O3	426.59	(427.76)
D - O4	437.47	(437.79)
D - P2	356.79	(356.38)
D - P3	379.19	(379.46)

PRODUITS LAITIERS

23/09/2024

Cotations de la Confédération Belge de l'Industrie Laitière(€/100kg)

Beurre	776.79	(809.44)
Poudre de lait écrémé	274.21	(261.72)
Poudre de lait entier	N-C	N-C



PRIX OFFICIELS

Semaine du 17/10 au 23/09/2024

Porcs(€/100kg carcasse)		
Classe S	N-C	N-C
Classe E	N-C	N-C
Classe S/E	201.36	(201.73)

Porcelet(€/tête)		
Classe T	63.25	(63.25)



DEINZE

09/10/2024

Lapins(€/kg)	2.75-2.75	(2.70-2.70)
Volailles(€/kg)		
Poules extra lourdes + ou - 3,5 kg	0.69-0.71	(0.66-0.68)
Poules brunes 1,8-2 kg	0.14-0.16	(0.12-0.14)
Poules blanches 1,6-1,8 kg	0.09-0.11	(0.07-0.09)
Poulets à rôti +/- 1,8 kg	1.29-1.31	(1.29-1.31)

KRUISSHOUTEM

08/10/2024

Oeufs(€/100 pièces)		
Oeufs de poules élevées en cages aménagées		
Prix production	Blancs	Bruns
cat.0, 77.5g	12.96 (12.48)	13.36 (12.88)
cat.1, 72.5g	11.72 (11.24)	12.12 (11.64)
cat.2, 67.5g	10.91 (10.46)	11.41 (10.96)
cat.3, 62.5g	10.11 (9.69)	10.81 (10.39)
cat.4, 57.5g	9.30 (8.91)	10 (9.61)
cat.5, 52.5g	8.49 (8.14)	8.89 (8.54)
cat.6, 47.5g	7.68 (7.36)	7.78 (7.46)
cat.7, 42.5g	6.87 (6.59)	6.97 (6.69)
Prix négoce		
XL	14.16 (13.68)	14.56 (14.08)
L	12.11 (11.66)	12.61 (12.16)
M	10.50 (10.11)	11.20 (10.81)
S	8.38 (8.06)	8.48 (8.16)

Oeufs de poules élevées au sol		
Prix production		
cat.0, 77.5g	12.84 (12.48)	13.21 (12.95)
cat.1, 72.5g	11.60 (11.24)	11.97 (11.71)
cat.2, 67.5g	10.66 (10.32)	11.34 (11.09)
cat.3, 62.5g	9.91 (9.69)	10.82 (10.58)
cat.4, 57.5g	9.51 (9.29)	10.25 (10.03)
cat.5, 52.5g	8.63 (8.44)	9.01 (8.82)
cat.6, 47.5g	7.68 (7.36)	7.78 (7.46)
cat.7, 42.5g	6.87 (6.59)	6.97 (6.69)
Prix négoce		
XL	14.04 (13.68)	14.41 (14.15)
L	11.86 (11.52)	12.54 (12.29)
M	10.71 (10.49)	11.45 (11.23)
S	8.38 (8.06)	8.48 (8.16)



PRIX OFFICIELS

Semaine du 13/10 au 19/09/2024

Blé tendre(Prix livré usine - €/t)		
panifiable	N-C	N-C
fouurrager	187	(190)
Escourgeon fouurrager(Prix livré usine - €/t)		
	N-C	N-C
Triticale(Prix livré usine - €/t)		
	N-C	N-C
Maïs Fouurrager		
	N-C	N-C

SYNAGRA

14/10/2024

Blé tendre(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	197	(199.50)
standard non-certifié	192	(194.50)
Maïs(Prix culture indicatifs - €/t)		
certifié	N-C	N-C
non-certifié	N-C	N-C
humide 30%	N-C	N-C
+ ou - €/T% humidité	N-C	N-C
Escourgeon fouurrager(Prix culture indicatifs - €/t)		
standard	180	(181)
standard non-certifié	175	(176)

POMMES DE TERRE

08/10/2024

Plants Bintje(€/100kg net)		
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 28-35mm	N-C	N-C
Pays-bas, cl. A /5t en sac - 35-45mm	N-C	N-C
Pomme de terre - Industrie(€/100kg net)		
Bintje - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	12.50-15	(12.50-15)
Fontane - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	12.50-12.50	(12.50-12.50)
Challenger - Tout venant, vrac, min.60%, 50mm+,360g/5kg PSE - Prix départ HTVA	12.50-12.50	(12.50-12.50)

MATIÈRES PREMIÈRES

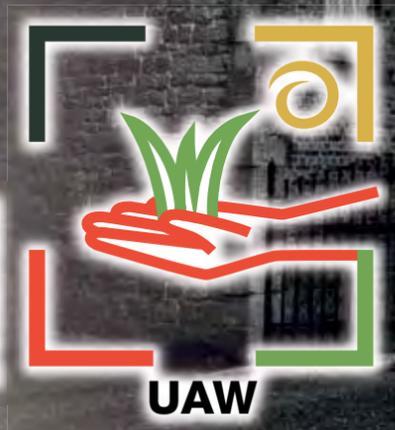
07/10/2024

(€/1000 kg départ négoce)		
Corn Gluten feed		
22% - Europe	263	(258)
Luzerne déshydratée		
16%, pellets 6mm - France	237	(237)
Pulpe de betterave déshydratée		
pellets 8mm - France	275	(271)
Tourteaux de Colza		
extraction - 34% - Belgique	325	(327)
Tourteaux de lin, plaquette(€/t)		
pression - 40% - Belgique	508	(503)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 43% - Argentine	438	(448)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
extraction - 49% - Belgique	455	(466)
Tourteaux de soja 48%, pellets		
48% - OGM contrôlé - Brésil	641	(638)
Tourteaux de Tournesol		
extraction - 28% - Argentine	272	(269)

Votre semaine Météo en un clin d'oeil

JEUDI 17 / 10	VENDREDI 18 / 10	SAMEDI 19 / 10	DIM
------------------	---------------------	-------------------	-----

17 octobre 2024



Pages mensuelles de l'UAW - Distribué toutes fermes - Chaussée de Namur 47 - 5030 Gembloux
Tél. 081/60.00.60 - E-mail. uaw@fwa.be

À lire dans nos pages

p.2

Génération Z et le monde du travail : Briser les idées reçues !



p.3.4

Communication et génération Z



p.5

Dans vos sections



Mot de la Présidente provinciale UAW Namur

Un rayon de soleil et ça repart !

Par Véronique Janssens, Présidente provinciale UAW Namur

Une nouvelle saison vient de commencer avec le va-et-vient des tracteurs et autre matériel que l'on peut apercevoir tant pour les semis comme les céréales que pour les récoltes comme les pommes de terre, les betteraves ou encore le maïs.

On peut dire que les agriculteurs exercent leur métier par passion car malheureusement, et ce n'est un secret pour personne, sans rendements et sans prix, le travail est là malgré tout. Espérons que la nouvelle législature saura se souvenir que ce sont eux qui nourrissent la planète mais à condition d'avoir un revenu minimum



et décent!! De plus en plus d'entre nous se diversifient selon leurs possibilités comme des gîtes à la ferme par exemple ou se lancent dans la vente directe (légumes, fromages, glaces et j'en passe) où là, ils fixent les prix eux-mêmes.

Le 16 octobre est la Journée Mondiale de l'Alimentation. Une occasion supplémentaire pour faire comprendre aux citoyens l'intérêt de se nourrir notamment via les circuits courts.

Chaque année également, le mois d'octobre se pare pour sensibiliser la population au cancer du sein et à l'importance du dépistage à tout âge. En 2023, les agricultrices

de l'U.A.W. se sont mobilisées pour ériger des Dames toutes de rose vêtues le long des routes. Cette année, l'U.A.W. va organiser un don de sang car le sang, c'est la Vie!

Les infos suivront mais n'hésitez pas à y participer nombreuses et nombreux! Pour ma part, j'ai une pensée pour toutes les personnes atteintes d'un cancer de quelle sorte que ce soit et je voudrais leur transmettre plein d'ondes positives ainsi qu'à leur famille.

En espérant vous revoir bientôt lors d'une réunion ou l'autre, je vous souhaite le meilleur...

Une Belge finaliste !

Par Lucie Darms, Conseillère Climat, Energie, Air et Déchets



Cette année, le concours de la Commission européenne (EU Organic Awards 2024) mettait à l'honneur une agricultrice et un agriculteur pour les innovations prises sur leur ferme en agriculture biologique. Caroline Devillers a pu participer et a été retenue dans les 3 finalistes européens.

Rencontre avec Caroline pour découvrir BelGoBio

Quelle est la valeur ajoutée de BelGoBio pour la production biologique ?

La valeur ajoutée de BelGoBio réside dans sa structure en coopérative. BelGoBio mutualise la charge de commercialisation des produits pour que les agriculteurs membres se concentrent sur l'aspect culturel du métier. Avec ses produits différenciés et ses multiples contrats d'acheteurs, BelGoBio renforce la filière de A à Z et prouve que les produits bio, locaux et de qualité ont des capacités d'approvisionnement importantes.

Comment décririez-vous l'innovation de votre projet ?

L'innovation réside dans : la conversion de l'exploitation familiale à l'agriculture biologique ; la recherche d'un produit cultivé nouveau en Belgique (la patate douce) et ses techniques de culture et de gestion adaptées ; la structure en coopérative ; la rémunération des exploitations (prix équitable) ; les investis-

sements dans la technologie (lit désherbeur et rampe d'arrosage variable) ; l'application des principes de l'agroécologie et de l'économie circulaire.

Le plus d'être une coopérative

La méthode d'organisation en coopérative est unique en Wallonie. En supprimant un maillon de la chaîne (négociant), les fermes sont mieux rémunérées. Les membres se rassemblent 1x/mois pour échanger sur les bonnes pratiques culturelles. Ils se challengent l'un l'autre et acceptent de travailler à livre ouvert. Ces mentalités peu courantes offrent une meilleure maîtrise des risques et une force de frappe significative pour fournir des légumes en flux tendu toute l'année.

Les trois dimensions de la durabilité selon BelGoBio

BelGoBio s'engage à rémunérer correctement les membres de sa coopérative. Ceux-là font confiance en la structure qu'ils fournissent pour offrir la meilleure valorisation possible, ont une

charge mentale diminuée et travaillent plus sereinement. Bandes fleuries et perchoirs à rapace, intercultures et autres pratiques pour diminuer le travail du sol, rotation avec céréales, engrais organiques permettent de garder un système extensif. Les trois dimensions sont interconnectées.

Comment décririez-vous l'impact de votre projet ?

Ce projet propose des produits accessibles à tous les consommateurs via différents canaux (supermarchés, grossistes, distributeurs/points de vente directs). Les clients répondent présents. Le projet a prouvé que la Wallonie est capable d'être autosuffisante dans ces produits biologiques, en qualité et en quantité.

BelGoBio pourrait produire encore plus et se développer. Le 5ème membre a rejoint la coopérative l'année dernière.

Ce modèle est facilement duplicable. Il faut que des gens soient prêts à travailler ensemble avec une répartition « culturelle » et « commerciale ». Il faut de la volonté et savoir se remettre en question lors des échecs pour étoffer le projet et faire ses armes pour avoir un modèle gagnant.



Génération Z et le monde du travail : Briser les idées reçues !

Par Natacha Lambotte, Coordinatrice UAW

Comme chaque année, il est de tradition que le bal des journées provinciales prenne place ! Le jeudi 5 septembre à Bléharies dans le Hainaut, les dames de l'UAW nous ont préparé une journée d'étude chaleureuse et instructive sur la thématique de la 'Génération Z'.



sion sur la composition et le mode de fonctionnement des nouvelles générations !

La 1ère oratrice, Caroline Delfosse, consultante RH (ressources humaines) de l'UCM (organisation de représentation et d'accompagnement des indépendants et entrepreneurs francophones) nous guide en répondant à « **Comment attirer et retenir la génération z** ».

Comme à son habitude, dans le cadre de la préparation de ces journées d'étude, nos membres UAW se réunissent pour développer une thématique et se posent des questions : 'Pourquoi la jeunesse

Pour commencer définissons le mot GENERATION : Ensemble d'individus partageant des pratiques et des points de vue car le groupe a vécu des événements semblables dans un environnement social similaire. Elle partage un vécu social, politique, économique, culturel, environnemental en étant confrontée aux crises, à la sécurité, aux changements...

En 2024, 3 générations cohabitent dans le monde du travail.

Ces jeunes personnes ont grandi avec la technologie et sont à la recherche de liberté, d'épanouissement et de diversité. Ultra - connectées, elles aspirent à s'épanouir professionnellement et personnellement.

Ne tirons pas de conclusions trop négatives et sachez que cette génération tant critiquée pour cette fascination pour le numérique possède de réelles compétences sur la technologie, la capacité d'analyse et se montre réellement multi-tâches ! Bien formée, douée avec les réseaux sociaux, dynamique et souhaitant des responsabilités à contresens, elle est impatiente, curieuse et peu loyale ! Pourquoi ? Car elle a besoin de diversité et a des difficultés pour se projeter à long terme, ce qui donne suite à de l'opportunisme.

Pour concrétiser la compréhension de cette génération, voici quelques facteurs d'influence :



n'est-elle plus attirée par le travail à la ferme ? Les jeunes n'ont plus de motivation et sont moins travailleurs, pourquoi ?

Plus que des questions, nous trouvons également des affirmations qui tombent dans des stéréotypes et idées préconçues ! Cette journée provinciale avait donc pour objectif de nous apporter de véritables réponses et de la compréhens-



- Hyper informée
- L'importance de l'image
- Le Covid pendant leurs études, stress familial, précarité financière...
- Les attentats terroristes
- Craintes financières dues aux crises
- Crise climatique

Leurs attentes principales vous sont énoncées clairement et d'amblye lors d'un entretien d'embauche :



- De la clarté dans les missions
- Un travail qui a du sens et de l'intérêt
- Une reconnaissance de leur implication et des possibilités d'évolution au sein de leur travail
- De la flexibilité pour garder du temps pour leur vie privée
- Le travail est un moyen et pas une fin en soi
- Être en accord avec les valeurs de l'entreprise
- Besoin d'un leader ayant la capacité de fédérer et de motiver
- De l'autonomie
- Pouvoir s'exprimer et s'investir
- Avoir le droit d'être créatif dans une ambiance conviviale et de partage

La 2ème oratrice, Lou-Salomé Cohen, Manager chez Deloitte nous apporte une deuxième présentation ciblant les facteurs qui permettent à un futur employeur de bien préparer un recrutement.

Mettez-vous bien en tête, que le travail ne passe pas toujours en premier... Cette génération souhaite une semaine de 4 jours, et même si le travail est en temps partiel, elle souhaite les mêmes opportunités de carrière, des horaires flexibles, que votre entreprise encourage la prise de vacances !

Constater du mal-être au sein de leur famille, sentir de l'anxiété ou du stress presque tout le temps, ont amené cette génération à privilégier le rôle de la santé mentale au travail. Le bien-être au boulot est devenu une priorité. Ils ont pris conscience que le harcèlement est affaire de la direction et que prendre soin de ses employés est primordiale.

Point de vue de leurs préoccupations liées au changement climatique, ils sont prêts à payer davantage pour des produits et des services durables pour l'environnement et ils souhaitent intégrer une entreprise qui partage les mêmes convictions et mesures intelligentes environnementales. La base des relations professionnelles est la transparence, attendez-vous à savoir leur proposer un salaire concret et pas des mots qui en cachent d'autres !

Comprenez leurs passions, leurs intérêts et leurs besoins ! Prenez en compte l'influence des travailleurs tant sur leur autodétermination et leur activisme ! Intégrer les dans les prises de décision pour amener plus de transparence et de compréhension !

A la suite de ces 2 présentations, nous voici avec des réponses et un regard neuf ! Gardons toujours en tête que tant que nous prendrons la peine d'essayer de comprendre le monde qui nous entoure, nous tomberons moins dans les préjugés. Même si tout va toujours de plus en plus vite avec des changements conséquents, se pencher et s'interroger sur les mécanismes humains et ce que nos enfants et petits-enfants représentent, nous y aurons tout à gagner !



Communication et génération Z

Par Fanny Gerarts, Coordinatrice UAW

Le 17 septembre dernier, les agricultrices de la province du Brabant-Wallon se donnaient rendez-vous pour leur journée d'étude visant à donner des clés pour comprendre et adapter sa communication face à la jeune génération.

Comment communiquer avec les jeunes sur l'agriculture et le métier d'agriculteur.trice de façon objective, compréhensible pour mener une réelle sensibilisation ?

Quels sont les outils, les canaux de communication à privilégier pour que le message soit entendu ?

Pour développer cette thématique et tenter de répondre à ces questions, elles ont accueilli Léonard Théron, vétérinaire et auteur d'articles et de vidéos de vulgarisation sur l'agriculture et l'élevage à l'attention du grand public; ainsi que Florian Mélon, conseiller en communication et marketing à la FWA.

Pourquoi enseigner l'agriculture de demain ? Défis et solutions Avec Léonard Théron

Histoire de la domestication

L'exposé commença par une notion disparue de notre vocabulaire commun, la domestication. Ce concept et tout ce qui s'y rattache, primordial en agriculture, a pourtant disparu du vocabulaire de notre société... Ce rapport à l'animal et



au végétal, moteur de civilisation, qui se trouve être le quotidien des agricultrices et agriculteurs, moins d'1% de la population actuelle en est consciente... Le métier des agricultrices et agriculteurs, domestiquer, dans le sens de créer un relationnel avec l'animal, le végétal et l'environnement devient difficile à expliquer.

Exemple de peuple à 50% agricole : Au Pérou, l'agriculture représente 50% du quotidien des familles ; on crée une agriculture où les familles, les enfants sont intégrés dans le processus, la transmission de savoir-faire est intemporelle, étant donné que l'agriculture répond directement au besoin de se nourrir.

« On ne doit pas avoir honte de l'agriculture, qui existe depuis 1000 ans »

Éducation à l'agriculture – environnement éducatif

Il est nécessaire de créer un environnement éducatif où l'agriculture a sa place, car malheureusement l'agriculture ne représente que 5-10% des programmes scolaires alors 44% de notre territoire est dédié à l'agriculture...

De plus, le pourcentage de jeunes agriculteurs en Europe n'atteint que 5%... Notre intervenant insiste : « *Dépasser la sphère familiale pour transmettre les exploitations agricoles sera nécessaire !* »

Intéresser des jeunes à l'agriculture est donc primordial pour faire augmenter ce pourcentage de jeunes repreneurs : agriculteur, éleveur, vétérinaire... ce sont des métiers « *passion* » et cette passion est construite dans le très jeune âge.

Autre statistique « *interpellante* », 40 à 50% des NIMA développent une activité de maraichage ; pourquoi deviennent-ils majoritairement des maraichers ?

« *Finalement, notre seul rapport à l'agriculture en primaire et les quelques notions basiques apprises, transmises dans les programmes éducatifs sont 'comment faire pousser des légumes ?'* »

Le fait qu'au départ d'une graine, une plante se développe demeure le seul message transmis actuellement dans « *l'éducation à l'agriculture* ». Et cela se révèle souvent être une expérience positive pour l'enfant.

Comment transmettre mieux ?

Léonard Théron nous a détaillé deux dynamiques importantes dans l'éducation et la future orientation professionnelle :

- **Dynamique vocationnelle :** par rapport, à la théorie du Développement Vocationnel (Gottfredson, 1981), l'importance des intérêts personnels et des compétences se construit entre 9 et 13 ans ; c'est donc à ce moment-là que se dessine la naissance de notre orientation personnelle ;

« *Les enfants développent des intérêts professionnels en observant des modèles significatifs (parents, enseignants, médias).*

Le sentiment d'efficacité personnelle influence la motivation à poursuivre une activité.



Le jeu est un moyen par lequel les enfants explorent différents rôles professionnels et développent des intérêts spécifiques. »

- **Dynamique(s) motivationnelle(s) :** elles sont de différents ordres ; encourager l'exploration de différentes activités pour découvrir ses intérêts, favoriser un environnement où l'enfant est motivé par le plaisir de l'apprentissage, présenter des modèles variés pour élargir les perspectives professionnelles et l'implication des parents est essentielle.

Dans notre communication, il est aussi important de mettre des mots sur la passion qui anime les agricultrices et agriculteurs, et notamment les raisons pour lesquelles les jeunes se passionnent pour l'agriculture :

- Passion pour la Terre et la Nature ;
- Désir d'innovation et d'utilisation de technologies modernes ;
- Engagement envers le développement durable ;
- Recherche d'indépendance et d'autonomie (« *être maître de son outil* ») ;
- Contribution à la société et au bien-être communautaire.

Notre conférencier nous a également fait part des résultats d'une étude américaine (2005) : « *cultiver les esprits* » ; l'effet positif d'une expérience de jardinage dans le programme scolaire grâce auquel les élèves du primaire développent un intérêt pour des matières scientifiques. Il est donc important de construire des modèles (éducatifs notamment) en créant des espaces de vie en lien avec le vivant.

Si l'on s'intéresse à l'évolution des scores en sciences chez les adolescents en Belgique, ceux-ci ne font que baisser depuis plus de 15 ans (aSPe – Uliège PISA 2023), ce qui tend vers une réduction globale de l'intérêt des jeunes aux matières scientifiques...

Populariser, c'est enseigner

Organiser des fermes ouvertes pour populariser les concepts agricoles aussi bien chez les enfants que les adultes fait partie de la solution. Ces journées découvertes permettent aux visiteurs de se rendre compte de la réalité du terrain, mais aussi de, pourquoi pas, susciter des vocations : « *C'est ça que je veux faire quand je serai grand* ».

Qu'est ce qui donne envie à nos enfants d'être agriculteur-agricultrice ?

Quels modèles agricoles donnent du sens aux jeunes ?

Pour répondre en partie à ces questions, Léonard Théron nous donne ses pistes :

- Connaître notre histoire et ses errances ;
- Comprendre la motivation ;
- Créer du contenu ;
- Animer l'environnement ;
- Remettre la vie au centre.

« *L'agriculture est un dispositif multi-millénaire lié à la domestication. Après*



13 ans, c'est trop tard pour se passionner d'agriculture... Il faut créer du contenu éducatif qui motive les jeunes générations et amener l'agriculture à l'école et au centre »

8 secondes pour communiquer Quand la Génération Z bouscule les codes Avec Florian Mélon

« *8 secondes c'est bien le temps d'attention qui va faire en sorte qu'ils aient envie de vous écouter ou non* »

Comprendre la Gen z

Cette génération ultra-connectée est très préoccupée par son futur : entre craintes (climat, environnement, ressources énergétiques...) et colère face à l'urgence ; l'agriculture peut apporter des réponses via une communication proactive et ne doit pas faire que se défendre... L'agriculture peut, doit, devenir leur alliée ; en combattant la coupure avec la ruralité dont souffre cette génération « *réseaux* ».

Notre intervenant insiste : « *osez communiquer et ayez le réflexe de vous ouvrir au grand public ! Le monde agricole doit parler plus fort et les agriculteurs doivent être fiers de ce qu'ils font et doivent le montrer* »

Communiquer avec la Gen Z

Quelle est la meilleure manière de communiquer en agriculture ?

Premièrement, communiquer positivement ;

deuxièmement, si tout le monde s'y met cela permettrait d'avoir un impact plus grand : « *tous les agriculteurs devraient communiquer un peu* ».

Troisième élément, le contact humain est très important car même s'ils n'aiment pas trop l'agriculture, les gens aiment les agriculteurs : « *il faut créer de*

Communication et génération Z (suite)

l'ouverture en ciblant les plus jeunes (fermes pédagogiques, d'animation, etc.), tout en maintenant le contact avec les parents et en diffusant de l'information (en distribuant un fascicule explicatif par exemple), car ce seront les parents qui feront passer le message final.

« Votre principal argument de communication : le modèle agricole wallon »

Comme déjà évoqué, cette génération est ultra connectée sur de nombreux réseaux sociaux et surtout en « vidéos » ; mais Florian nous conseille plutôt de ne pas forcément être actives sur ces réseaux si nous n'en avons pas les codes. Il serait pourquoi pas utile de faire passer nos

messages via les jeunes présents sur ces réseaux et qui connaissent l'agriculture ; en les accompagnant pour qu'ils soient nos porte-voix.

Et si vous devez communiquer auprès du grand public (dont les ados) ? Florian nous livre quelques conseils : votre message doit pouvoir se résumer en une phrase, adaptez-vous à votre public et évitez « simplement » de lire, pensez à interpeller directement votre public avec des anecdotes ou des histoires personnelles ; « mettez de l'humain dans votre discours, vous êtes les mieux placées pour parler d'agriculture ! Il faut mettre fin à l'entre-soi agricole, même si on n'est pas un pro de la com', il faut prendre la parole en étant simple et vrai »

En préparation à cette journée et afin de déjà mieux appréhender cette jeune gé-

nération (enfants et ados), les agricultrices leur ont soumis un questionnaire afin de mettre en avant leur rapport au monde agricole et leurs sources d'informations sur le sujet. Sur les 130 répondants, il en ressort que plus de 50% d'entre eux connaissent un agriculteur ou une agricultrice ; et que la source d'information principale sur ce sujet reste la famille.

Ce qui nous amène à conclure que l'importance de rétablir la réalité de l'agriculture en communiquant a autant d'importance auprès des publics adultes que d'enfants, car la famille reste au cœur du processus de compréhension et de construction de pensée relatifs aux sujets de société, où l'agriculture tient une place dans le quotidien des discussions familiales liées à l'alimentation notamment.



Dans le cadre du renforcement de son service Animation, l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW)

recherche un(e) (super) Coordinateur.trice

L'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) est un mouvement reconnu dans le champ de l'Education Permanente, qui a pour objectif d'assurer la promotion et la défense des intérêts des agricultrices et des femmes vivant en milieu rural par une animation et une formation continue dans différents domaines, et visant leur participation active à la vie sociale, culturelle et économique.

L'Union des Agricultrices Wallonnes recherche un(e) coordinateur(trice) qui sera au contact des membres, afin de dynamiser la structure UAW.

Vos missions :

- Vous coordonnez le projet d'Education Permanente de l'UAW ;
- Vous gérez la coordination des activités des sections provinciales : réunions, journées d'études, activités de promotion... ;
- Vous participez à la communication générale de l'UAW ;
- Réseaux sociaux/site Web ;
- Réalisation et rédaction des pages mensuelles de l'UAW au sein du journal « Pleinchamp » de la Fédération Wallonne de l'Agriculture ;
- Vous assurez la représentation de l'UAW via du networking lors d'événements divers ;
- Vous avez des tâches variées faisant appel à vos capacités de gestion de projet, de gestion administrative, de rédaction, d'animation et de sens de l'initiative.

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire d'un Master à orientation agronomique et/ou connaissance du milieu agricole wallon ;
- Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'Education Permanente ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), flexible (réunions en soirée), créatif(ve) et dynamique ;

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein
- Un package salarial attractif et en lien avec votre expérience et vos compétences
- Un environnement de travail diversifié et motivant au sein de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Un cadre de travail agréable dans nos bureaux de Gembloux au sein d'une équipe dynamique avec possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.

Vous pouvez déposer votre candidature, en envoyant une lettre de motivation accompagnée de votre Curriculum Vitae à l'attention de notre service RH via l'adresse rh@fwa.be .

L'Union des Agricultrices Wallonnes de la Province du Luxembourg vous invite à sa journée provinciale, organisée par la section locale Marche-Durbuy-Crezée

"Bien dans ses baskets, bien dans ses bottes"

29/10/2024
09h30

17 La Golette
6987 Rendoux

Repas 3 services

35€ (boissons non comprises)

A verser sur le compte: BE61 1030 3562 3017

Réservation jusqu'au 23/10
- Claudette Pierrard 061132.02.93
- Natacha Lambotte natacha.lambotte@fwa.be

Olivier Monseur, association "Couples et familles"
"Qu'est en mesure de transmettre aujourd'hui la famille, des grands-parents aux enfants, en passant par les parents? Quelles sont les attentes des différents membres de la famille dans ce processus de transmission, ces attentes se rencontrent elles ou divergent elles?"

Nathalie Lejeune, coach de développement personnel
"Les clés du bien-être"

Les gagnants du « Women in Ag Award » de cette année.



La DLG (German Agricultural Society) et le magazine Women in Ag ont annoncé ce 15 octobre les gagnants du « Women in Ag Award » de cette année. Décerné pour la troisième fois et évalué par un jury international, le prix récompense les candidats dans quatre catégories « Agriculture », « Agroalimentaire », « Éducation » et « Technologie et recherche », chacune avec la première, la deuxième et la troisième place. Ce prix récompense le travail de femmes actives dans le secteur agricole. La cérémonie de remise des prix aura lieu le 13 novembre à l'EuroTier 2024, pour l'élevage et la gestion du bétail, à Hanovre, en Allemagne, sur le stand DLG, hall 13, stand E58.

Les lauréates, des femmes du secteur agricole international, ont été sélectionnées parmi 107 candidats provenant de 34 pays par un jury international composé de représentants de la pratique agricole, de la science, des organisations et des médias. L'accent est mis sur des réalisations particulières pour le développement de l'agriculture locale, nationale et internationale. Notre Présidente, Caroline Jaspard, a obtenu la seconde place dans la catégorie agriculture.

UAW Comines Warneton

À la fromagerie artisanale « De Moerenaar » à Furnes :

L'entreprise familiale a pris un bel essor, nous avons été impressionnés par la qualité, la quantité et la variété de leur gamme de fromage. Un petit musée de la vie d'antan dans une ferme laitière complète agréablement la visite ainsi qu'un film développant l'évolution de l'entreprise. Le clou de la journée fut la dégustation... un régal.



UAW Province de Liège

Spa, ville d'eau, ville insolite

Ce 3 octobre, nous étions une vingtaine à la découverte de la ville de Spa. L'avant midi, nous avons eu quelques explications sur l'évolution de Spa à travers les temps, les différentes sources qui jaillissent un peu partout dans la ville, les édifices importants et imposants au détour des petites rues que nous avons arpentées. L'importance des bains au fil des siècles a fait connaître la ville de Spa et le mot « spa » employé pour les bains, thermes vient de Grande Bretagne mais originaire de la ville de Spa. Le bain/massage « Marie-Henriette » est le plus recommandé et peu faire office de cadeau que les dames seraient heureuses de se voir offrir.



Après un bon repas, nous avons visité le musée de la lessive : nombreux objets nous ont été présentés pour nous expliquer, d'une manière très détendue, ludique et amusante, l'évolution des différentes méthodes de lessive, entretien du linge et différents sous-vêtements féminins portés par les dames au travers des siècles mais surtout la forte évolution de la lessive au cours des deux

derniers siècles.

Pas besoin d'aller bien loin pour une journée détente, nous avons de nombreux coins bien agréables dans notre province ; à l'année prochaine pour de nouvelles aventures.

Gilliquet Anne-Marie,
Présidente Provinciale

Comité Directeur et Conseil Général UAW



Le 26 septembre dernier se tenait une réunion du Comité Directeur et Conseil Général UAW sur le thème du statut social de conjoint-aidant.

Nous avons reçu deux conseillers de l'Inasti afin de parcourir le cadre légal de ce statut social ainsi que les droits à la pension des indépendants et plus particulièrement des conjoints-aidants.

Les agricultrices présentes ont ainsi pu se rendre compte des principes de ce statut

social, des conditions, des spécificités, des cas particuliers et ce, notamment, dans l'exercice « d'une activité connexe ».

Les conditions et le calcul de la pension de retraite du travailleur indépendant ont ensuite été détaillées.

La complexité de cette matière et l'intérêt marqué des agricultrices a donné lieu à la création d'un nouveau groupe de travail afin de pouvoir, à l'avenir, renseigner nos membres au mieux.

Agenda octobre 2024

UAW PAYS DE HERVE SAMEDI 19 OCTOBRE

Souper annuel à 19h30 - Clos les Bruyères, Rue des Artisans 16 Cereche-Heuseux - COMPLET !

UAW PHILIPPEVILLE-COUVIN ET FLORENNES-WALCOURT LUNDI 21 OCTOBRE

conférence-débat «Les perturbateurs endocriniens» par Elsa Derenne de Ecoconso à 13h30 - «Aux Halles» (salle 1 au premier étage), rue de France 1 Philippeville

UAW ARLON-ETALLE-FLORENVILLE MERCREDI 23 OCTOBRE

20h - à la salle Villers-sur-Semois - à l'approche des fêtes, plongeons dans les bulles et découvrons toutes leurs différences. PAF :5€, afin de faciliter les préparatifs de cette soirée, veuillez-vous inscrire pour le dimanche 20/10 au plus tard auprès d'Anne-Sophie au 0476/350413

UAW PROVINCE DE NAMUR JEUDI 24 OCTOBRE

Excursion provinciale : Programme: 8h30 Départ du Carrefour Market Chaussée de Charleroi 34 à Fosses-La-Ville, 8h45 départ du parking de covoiturage rue de la Ferme à Sambreville, 10h30 visite guidée du Chant d'Eole à Quévy, 12h30 dîner à Binche, 14h30 visite guidée de l'Abbaye de Bonne-Espérance. Réservation Chez Véro 0473/97.01.16 ou brahy-janssens@skynet.be pour le 19/10. Prix 85€, à payer à UAW Province de Namur BE98 1030 1434 8893. Surtout, n'oubliez pas d'inviter vos copines, voisines...

UAW PROVINCE DE LUXEMBOURG MARDI 29 OCTOBRE

Journée d'étude Provinciale (Voir encart)

UAW CONDROZ - FAMENNE SAMEDI 7 NOVEMBRE

Spectacle d'Eric Boschman « ça va saigner » (Voir encart)

UAW SOIGNIES, BRAINE-LE-COMTE, ECAUSSINES DIMANCHE 17 NOVEMBRE

Rendez-vous avec Saint-Nicolas à 14h30 - salle St Martin, rue du Moulin 13 Naast - Accueil des enfants nés entre 2014 et 2024 des membres FWA et sympathisants UAW de la section. Inscription obligatoire pour le 5/11 auprès de M Louette 064/67 83 44 ou 0475/60 99 63

UAW PROVINCE DE LIÈGE JEUDI 21 NOVEMBRE

Journée d'étude Provinciale «Épuisement au Travail : Un Mal aux Multiples Facettes» par Audrey Babic, PhD - Chargée de cours au Service de Psychologie des Groupes et des Organisations (ULiège) à 9h30 - Route de la Gilleppe 48 Jalhay - infos pratiques à suivre

UAW PROVINCE DE NAMUR MARDI 26 NOVEMBRE

Save the date - Journée d'étude Provinciale

AU PROFIT DE L'ASBL "UNE MAIN TENDUE",
L'UNION DES AGRICULTRICES WALLONNES VOUS PRESENTE

ERIC BOSCHMAN

Ça va saigner

JEUDI 7 NOV 2024
ACCUEIL 19H30

ONE-MAN SHOW
PAPOTES & DÉGUSTATIONS LOCALES

PAF: 25 euros
(15 euros < 20 ans)
entrée incluant 1 verre offert

Réservation avant le 01 novembre via paiement
UAW Condroz-Famenne BE62 1030 7919 9861
Communication : Nom - Nbre adulte - Nbre jeune

En collaboration avec:

HEPN
Campus agronomique provincial
4, chemin d'Hajoux, 5590, Ciney
Informations sur Facebook ou uawcondrozfamenne@gmail.com

ADOPTEZ NOTRE CHARTRE DU PROMENEUR

LA CHARTRE DU PROMENEUR

- Je garde mon chien en laisse !
- Je laisse les barrières fermées !
- Je marche sur les chemins et sentiers balisés !
- Je ramasse mes déchets !

25€ le panneau
10 panneaux + 1 GRATUIT

Commandez via uaw@fwa.be

FCO SÉROTYPE 8 & MHE

LE POINT SUR LA SITUATION



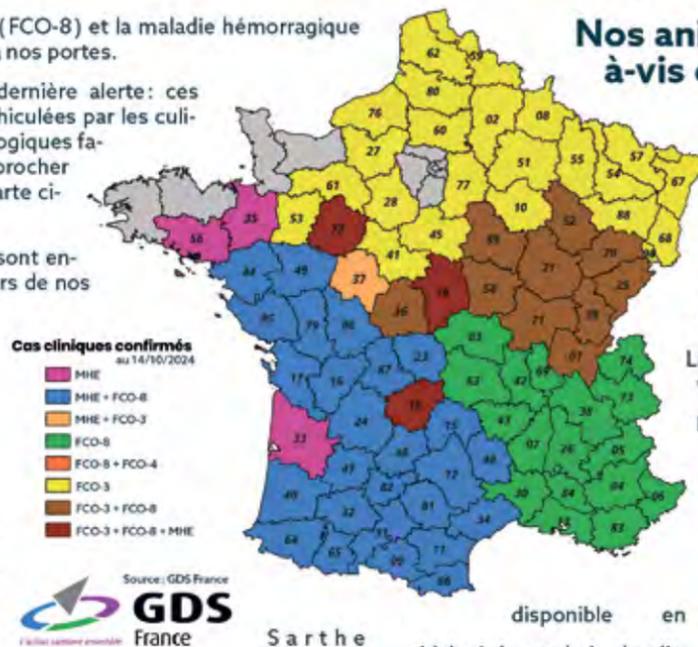
La fièvre catarrhale ovine sérotype 8 (FCO-8) et la maladie hémorragique épizootique (MHE) sont désormais à nos portes.

Nous l'avions évoqué dans notre dernière alerte: ces deux maladies virales, elles aussi véhiculées par les culicoïdes, ont profité de conditions météorologiques favorables aux insectes vecteurs pour se rapprocher dangereusement de nos frontières (voir carte ci-contre).

Les conditions météorologiques actuelles sont encore suffisamment clémentes dans plusieurs de nos provinces que pour laisser présager une incursion de culicoïdes infectés cet automne 2024.

Où se situent actuellement les foyers de FCO-8 et de MHE?

A l'heure où sont écrites ces lignes, les foyers connus de FCO-8 et de MHE géographiquement les plus proches se situent en Haute-Marne soit à +/-125 km de notre frontière pour le BTV-8, et dans la soit à 320 km de la Belgique pour la MHE. tenu du délai de plusieurs jours entre la date de prélèvement d'un échantillon sur un animal suspect et la date de notification du cas après analyse de ce prélèvement, la cartographie de ces foyers disponible sur le site des autorités sanitaires françaises présente un retard inévitable par rapport à la progression réelle des insectes vecteurs et des agents pathogènes qu'ils véhiculent.



Nos animaux sont-ils sensibles vis-à-vis de ces maladies?

Comme nous l'avons mentionné dans notre première alerte, nos troupeaux de ruminants peuvent être considérés comme pleinement sensibles à ces deux maladies (voir ARSIA Infos n° 233 sur notre site).

La vaccination, seul outil de prévention!

La vaccination des ruminants est le seul outil de prévention efficace vis-à-vis de ces 2 maladies.

Plusieurs vaccins contre le virus de la FCO-8 sont disponibles en Belgique. Attention, ces vaccins sont spécifiques aux sérotypes 8 et 4 et sont différents de ceux dirigés contre le sérotype 3 qui a atteint nos ruminants cette année!

Un vaccin contre le virus de la MHE est en cours d'évaluation mais n'est pas encore disponible en Belgique.

Malgré le souhait de disposer de 3 virus en 1 seule injection pour protéger les animaux avant la mise en prairie, il sera nécessaire de travailler avec 3 vaccins et donc 3 injections séparé(es). Dans ce contexte, compte tenu de la progression rapide vers le Nord du virus de la FCO-8, et de la disponibilité du vaccin, l'ARSIA recommande aux éleveurs des régions frontalières avec la France, de vacciner sans tarder contre ce sérotype.

Des discussions sont actuellement menées à l'échelon fédéral afin de coordonner la gestion de la présence probable de la FCO-3, la FCO-8 et la MHE en 2024-2025. Plus d'informations suivront à ce sujet dans les mois à venir. Nos équipes vétérinaires se tiennent à votre disposition pour toute question.



IDENTIFICATION DES BOVINS RAPPEL IMPORTANT

Aucun bovin ne peut circuler sans son document de circulation! L'opérateur ne peut laisser partir son animal tant qu'il ne dispose pas d'un document de circulation valide!



ÉLEVAGE DE RUMINANTS

VERS UNE GESTION RAISONNÉE DU PARASITISME

L'ARSIA organisait en octobre ses Assises Sanitaires annuelles et accueillait à Ciney près de 110 praticiens vétérinaires.

Comme l'a rappelé dans son mot d'accueil Jean-Yves Houtain, président de séance et directeur du département Epidémiologie et Encadrement sanitaire de l'Arsia : « il fut un temps où la gestion du parasitisme consistait en traitements systématiques et davantage préventifs que curatifs. Et on ne parlait pas de résistance... ». Ce temps est révolu ; les antiparasitaires ne sont pas démunis d'effets négatifs, loin s'en faut, des résistances se multiplient tandis que l'arsenal antiparasitaire ne s'est guère renouvelé ces dernières années. Il est plus que temps de prendre les devants, pour ne pas tomber dans le même piège que celui de l'antibiorésistance. Contre cette dernière, les praticiens et les éleveurs redressent cependant la barre avec succès, d'année en année (voir page 4), selon une approche "One Health". Dans la même dynamique, le monde vétérinaire est de plus en plus sensibilisé et attentif au bon usage des antiparasitaires. Le thème de ces assises sanitaires s'inscrivait donc pleinement dans une démarche d'information et de mise à niveau des connaissances de vos vétérinaires, grâce à la présence de spécialistes et de praticiens investis dans une démarche raisonnée.

Parmi eux, Natagriwal était représentée par Arianne Meerschaert, vétérinaire dont l'une des missions au sein de cette asbl bien connue des agriculteurs est de sensibiliser tant les praticiens que les éleveurs à une gestion durable du parasitisme.

En préambule, elle a rappelé les 3 lois de base de la mécanique du vivant. Un, plus il y a de diversité, plus un milieu naturel est solide, ce qu'on appelle sa résilience. Deux, ce sont les ressources qui limitent les populations. Si les proies disparaissent, leurs prédateurs aussi. Trois, tout est interconnecté ... c'est le célèbre 'effet papillon'.

A l'interface « animal-humain », le vétérinaire est un acteur essentiel. L'oratrice rappelle son rôle dans la gestion de l'antibiorésistance et dans la sensibilisation aux zoonoses qui représentent à elle seules près de 75% des maladies émergentes humaines. C'est donc naturellement que la communauté vétérinaire s'investit également dans la gestion raisonnée de parasitisme, du praticien au chercheur, en passant par le laboratoire. « Les raisons de cette mobilisation ne sont autres que des enjeux écologiques et environnementaux », souligne A. Meerschaert.

La prairie, puits béni de carbone

N'importe quel antiparasitaire administré à n'im-



LA RÉSISTANCE DES VERS,

expliquée par le Dr Dewaels, Professeur et Parasitologue à l'ULiège

Globalement, les anti-parasitaires agissent sur l'intégrité du parasite, sa coordination neuro-musculaire et ses mécanismes de protection contre l'immunité de l'animal qui l'héberge. Résultat : famine, paralysie, expulsion ou digestion du parasite.

D'une manière générale, la résistance est « une caractéristique héréditaire d'une population qui permet la survie et la reproduction, à des doses létales pour la plupart des individus sensibles de la même espèce ». Il s'agit donc d'un mécanisme transmissible de génération en génération.

La résistance parasitaire est une « diminution de la sensibilité d'une population de parasites à un anthelminthique qui était auparavant efficace pour lutter contre ces parasites ».

Pour qu'un anthelminthique fonctionne, il doit pénétrer le parasite. Le parasite devenu résistant peut empêcher cette entrée, avoir développé un moyen d'expulsion ou encore des mécanismes de métabolisation du produit ou encore des mutations de la cible de la molécule antiparasitaire.

L'utilisation d'antiparasitaires va sélectionner des gènes de résistance, déjà présents dans la population.

Progressivement des moyens ont été mis en place pour identifier ces résistances, basées sur le comptage des œufs de parasites dans les matières fécales, avant et après traitement.

Les mécanismes de résistance sont complexes mais font l'objet de nombreuses études. Une question, en particulier, reste à ce jour entière : pourquoi chez les petits ruminants, les vers offrent plus de résistances aux anti-parasitaires que chez les bovins ...

porte quel animal domestique (chiens et chats compris) va laisser des résidus écotoxiques dans les matières fécales lesquelles, quand il s'agit de nos ruminants, ont pourtant une valeur écologique... inestimable. En effet, en prairies, elles sont rapidement colonisées par une « coprofaune » composée de scarabées (bousiers) et de mouches dont l'activité permet d'incorporer, de concert avec le ver de terre, le précieux substrat dans le sol (et dans la foulée, autre effet positif, les éventuels larves et œufs de vers gastro-intestinaux). Enfouies, les bouses rendent de grands services au sol : augmentation de la rétention d'eau, de la fertilité et des surfaces pâturables. Non enfouies, elles sont le siège de multiplication d'insectes nuisibles pour le bétail.

Ce décor étant planté, on comprend mieux l'effet négatif des résidus antiparasitaires sur la coprofaune dont l'existence nourrit par ailleurs les prédateurs insectivores, parmi lesquels des espèces protégées tels que les pies grièches, hérissons et chauve-souris. Ces dernières, véritables auxiliaires agricoles,

consomment ainsi par nuit de chasse près de 3000 insectes... L'écotoxicité varie selon la période de l'année (printemps ou automne), le mode d'administration (pour on, injection, oral) et la molécule. Les notices de la plupart des antiparasitaires précisent les effets indésirables sur les espèces non-cibles mais sont peu lues... Attention, aussi, insiste l'oratrice à la proximité des cours d'eau et leurs organismes aquatiques, hautement sensibles à certaines molécules antiparasitaires.

Natagriwal a rédigé une brochure présentant un tableau de tous les principes actifs enregistrés sur le marché belge, avec les parasites ciblés, les noms commerciaux des molécules et des codes couleur liés à l'écotoxicité, indiquant comment et s'ils peuvent être utilisés en prairie ou strictement en étable.

Au Danemark, depuis l'an 2000, on ne peut plus utiliser d'antiparasitaires sans avoir établi un diagnostic au préalable, sur base d'analyses de laboratoire. Autrement dit, à l'instar des antibiotiques, « Les anthelminthiques, c'est pas automatique! ».



ÉLEVAGE DE RUMINANTS

VERS UNE GESTION RAISONNÉE DU PARASITISME

Les anthelminthiques : aussi peu que possible, aussi souvent que nécessaire

Deux vétérinaires hautement investis dans la thématique du jour ont ensuite témoigné, Philippe Camuset exerçant en Normandie et Jean-Philippe Demonty, exerçant au pays de Herve. Passionnés de parasitologie mais clairement aussi de la protection de l'environnement, l'un et l'autre ont partagé avec les participants leur expérience sur le terrain, alliant santé animale, écotoxicité maîtrisée et prévention de résistances. Selon le premier, « On vermifuge beaucoup trop, c'est une évidence. On doit apprendre à gérer nos peurs, face aux parasites ». Les deux praticiens travaillent avec leurs éleveurs sur base d'audits parasito. « Depuis 2002, je suis 40 à 50 troupeaux par an, pour lesquels j'ai divisé la quantité d'anthelminthiques par 8, avec les mêmes résultats zootecniques », assure P. Camuset. « Quand on fait des copros chez les chevaux, en moyenne 1 cheval seulement sur 4 à 5 a en réalité besoin d'un traitement. De l'argent gaspillé. Et tout cela part dans la nature, pour rien ». Et d'ajouter, « Une des plus grandes catastrophes écologiques, voire thérapeutiques, est l'arrivée du mode d'administration externe en « pour on ». Selon des études menées à l'école vétérinaire de Toulouse, lors du traitement d'un lot, des animaux peuvent recevoir jusqu'à 8 fois plus de doses que d'autres. En « Pour on », il faut 500 mg/kg contre 200 mg en injectable, soit 2.5 fois plus pour le même effet ! « Donc 2.5 fois plus de résidus dans la nature... », insiste le praticien.

Autre enseignement édifiant quant à la toxicité de certains antiparasitaires : la lutte contre le varron, en France. « On utilisait des micro-doses d'ivermectine sur des bovins pesant près de 2 tonnes... et ça marchait. C'est dire le potentiel insecticide de cette molécule ! ».

Convaincu que la santé du troupeau est l'affaire du vétérinaire, J.-P. Demonty constate que la pratique, en particulier des jeunes praticiens mais de ses éleveurs aussi, s'inscrit toujours plus dans une dynamique respectueuse de l'environnement. Optimiser le suivi parasitaire des troupeaux fait donc pleinement sens. Ses audits commencent sur le terrain, par la visite de l'élevage et de son environnement. De premiers conseils seront donnés pour la gestion des zones humides propices aux parasites (clôture autour des mares, voire création de mare pour drainer la prairie) et pour la conduite du pâturage. « Si on travaille sur deux parcelles, on divise le risque parasitaire par deux, sans rien faire et sans traitement. Si on fait de même avec 3 parcelles, on divise le risque parasitaire de 4 à 8 », affirme à ce propos P. Camuset. Ensuite, au cabinet vétérinaire, un labo de base « multi espèces » permet une offre de service complète, rapide en termes de diagnostic et donc du choix du traitement le plus approprié. « Pour conforter notre démarche,

nous avons consulté à plusieurs reprises l'équipe vétérinaire de Natagriwal ». Utiliser de manière raisonnée les antiparasitaires tout en respectant la nécessité du contact avec le parasite pour développer une immunité naturelle chez l'hôte, nécessite des coproscopies sur 10% du troupeau, 6 à 8 semaines après la sortie en pâture, renouvelées au mois de septembre et un dosage sanguin du pepsinogène pour décider d'un traitement ou non à la rentrée. Le tout est suivi d'un rapport et, à la fin de la saison, d'un bilan complet permettant d'évaluer le protocole pour l'année suivante. Il s'agit donc d'une expertise facturée à l'éleveur, qui reste par ailleurs gagnant au vu des économies générées par la ... non utilisation de médicaments. D'autres vétérinaires collaborent pour leur part avec des laboratoires et en particulier le laboratoire de l'ARSIA, dont les formules économiques et forfaitaires d'abonnement parasitaire » rencontrent depuis 3 ans un franc succès auprès des éleveurs cotisants, de petits et grands ruminants et de chevaux.

P. Camuset conclut, « Mes éleveurs sont de plus en plus sensibles à l'environnement, au-delà de la rentabilité de leur élevage. Nous vétérinaires sommes garants de la fin du mois pour nos clients, voire de la journée pour la santé d'un animal. Mais nous sommes garants de l'avenir du monde aussi, au titre d'utilisateur de molécules biocides, dont les antiparasitaires ».

La fin de la formation faisait la part belle à nos petits ruminants. Un premier témoignage fut partagé avec les participants par Marion Pecqueur, vétérinaire et éleveuse passionnée de chèvres naines et auteur d'un livre : « J'adopte mes premières chèvres : Le guide pour bien les accueillir ! ».

Expert à l'ARSIA des petits ruminants, bien connu auprès de nombreux éleveurs qu'il accompagne dans leur travail, François Claine a présenté le suivi du parasitisme digestif en élevages ovins et caprins ou : « comment observer, évaluer et agir, si nécessaire, et toujours au bon moment ». Pour ce faire, plus de 100 éleveurs recourent à la formule de l'abonnement parasito petits ruminants de l'ARSIA, qui leur permet une gestion raisonnée, c'est-à-dire utiliser le bon produit, à la bonne dose, selon la bonne voie d'administration.

Convaincue.e.s par le principe multi-positif du bon usage des antiparasitaires ? Emboitez le pas, parlez-en à votre vétérinaire et gagnez de l'argent et du temps... car à terme, après le plan 'antibio', arrivera le plan 'éco-antiparasito' : traitement sur prescription vétérinaire, seulement, et sur base d'examen complémentaires, toujours !

JE RENTRE MES BÊTES, DOIS-JE VRAIMENT VERMIFUGER ?

Symptômes manifestes, discrets ou inexistant... sans une gestion correcte, le parasitisme peut engendrer des pertes importantes. Cette gestion ne rime pas nécessairement avec vermifugation, mais bien avec raison. Afin de vous aider à mieux mesurer l'importance du parasitisme au sein de votre troupeau et à mieux le gérer, l'ARSIA propose depuis quelques années maintenant un plan de suivi parasitaire, dont la pierre angulaire est le **pack de prélèvement de rentrée à l'étable, désormais disponible hors plan de suivi**. Il comprend 5 mesures du pepsinogène sérique, 10 sérologies Fasciola (douve) et 10 coproscopies pour seulement 71,70€.

Basé sur quelques échantillons de sang et de matières fécales prélevés lors de la rentrée à l'étable, il permet de déterminer :

- Chez les veaux de 1^{ère} année de pâturage, l'intensité du contact avec les strongles
- Si la vermifugation est nécessaire au sein de ceux-ci, et quel vermifuge employer
- Si le troupeau des adultes présente un risque vis-à-vis des douves
- Comment adapter le plan parasitaire l'année suivante afin d'optimiser le contact sans risque et donc élever un animal qui développera une immunité protectrice solide et durable vis-à-vis des strongles.

Intéressé.e ? Vous trouverez la demande d'analyses sur www.arsia.be/documents ou encore en appelant l'Arsia au 083 23 05 15

Attention ! Les prélèvements doivent être réalisés au plus tard 14 jours après la rentrée.

VISITES DE SECONDE LIGNE TOUT LE MONDE GAGNE À ÊTRE BIEN ACCOMPAGNÉ !

OBJECTIF ? En collaboration étroite avec votre vétérinaire, chercher des solutions concrètes pour améliorer la situation sanitaire de votre élevage.

CHAMPS D'ACTION ? Management des veaux, bilan d'ambiance en étable, évaluation des troubles respiratoires / digestifs, bilans alimentaire et métabolique, ... Nos vétérinaires se déplacent partout en Wallonie, à votre demande et/ou celle de votre vétérinaire d'exploitation.

Seul un défraiement forfaitaire vous sera demandé pour les frais de déplacement.

INTÉRESSÉ.E ? Contactez-les par téléphone au 083 23 05 15 (option 6) ou par mail assistance.enferme@arsia.be

Une approche neutre et transversale de la conduite de votre élevage, en synergie avec votre vétérinaire et les équipes de notre laboratoire de diagnostic.

ANTIBIOTIQUES & ANTIBIORESISTANCE

DES RÉSULTATS TOUJOURS PLUS ENCOURAGEANTS ET À POURSUIVRE

La réduction de vente d'antibiotiques depuis 2011, année de référence, s'élève à 62,4 %

La vente totale d'antibiotiques chez les animaux en Belgique a fortement diminué en 2023: - 21,7% par rapport à 2022. En 2023, le pourcentage des exploitations présentant une utilisation élevée d'antibiotiques a encore diminué dans le secteur des porcs, des poulets de chair et des veaux de boucherie, comme les années précédentes. Dans l'ensemble, les résultats en 2023 sont positifs, attestant de l'efficacité des initiatives actuelles et justifiant pleinement leurs poursuites dans le futur.

La « **Vision 2024** » de l'AMCRA et la deuxième « **Convention antibiotiques** », fixaient des objectifs. Les résultats obtenus en 2023 pour les différents indicateurs sont repris dans le tableau ci-contre.

	Résultat par rapport à 2022	Résultat cumulatif par rapport à 2011
Vente totale d'antibiotiques (objectif 2024: -56 % par rapport à 2011)	- 21,7 %	- 62,4 %
Vente d'aliments médicamenteux contenant des antibiotiques (objectif 2024: - 75 % par rapport à 2011)	- 18,6 %	- 86,6 %
Vente de (fluoro)quinolones et céphalosporines de 3^e et 4^e générations (objectif 2024: au minimum - 75 % par rapport à 2011)	- 79, %	- 75,8 %
Vente de colistine (objectif 2024: maximum 1mg/kg de biomasse)	+8,1%	- 87 %

Vision nouvelle, élargie à tous les secteurs

Rappelons que la résistance aux antimicrobiens (RAM) constitue un problème mondial de santé publique et animale qui préoccupe les scientifiques, les responsables politiques, ainsi que tous les acteurs impliqués en médecine humaine et vétérinaire. Qualifiée de pandémie silencieuse par l'OMS, la RAM menace à la fois le système de santé actuel et nos systèmes de production alimentaire. Les estimations indiquent que, sans la mise en place de mesures adéquates, la RAM sera responsable en 2050 du décès de plus de 10 millions de personnes, plus que le nombre actuel de personnes décédant du cancer aujourd'hui.

C'est pourquoi, afin que les démarches entamées soient poursuivies et les efforts déployés élargis

à tous les secteurs y compris celui des animaux de compagnie et des chevaux, **l'AMCRA publie sa nouvelle « Vision 2030 »**; elle définit les objectifs et les actions clés pour un usage durable des antibiotiques chez les animaux jusqu'en 2030. Etablie selon une approche « One World, One Health, One Welfare », elle vise l'amélioration de la santé humaine, animale et environnementale, avec une attention particulière pour la durabilité de l'élevage, aujourd'hui et dans le futur. La priorité est d'assurer une utilisation durable des antibiotiques chez tous les animaux (producteurs et non producteurs de denrées alimentaires) afin de préserver la santé et le bien-être des animaux et parvenir à une réduction des résistances aux antibiotiques.

Parallèlement à cette nouvelle « Vision 2030 » de l'AMCRA, les autorités ont entrepris les consultations avec les organisations sectorielles afin de développer une nouvelle Convention antibiotiques et un nouveau plan d'action national One Health contre les résistances aux antimicrobiens. Ces initiatives soulignent l'importance de la collaboration entre les autorités et ces organisations pour la réalisation des objectifs fixés.

Plus d'informations

Dr Fabiana Dal Pozzo - coordinatrice d'AMCRA
fabiana.dalpozzo@amcra.be

COTISATIONS OBLIGATOIRES 2024

LE SPF SANTÉ PUBLIQUE ANNONCE L'AGENDA ET LES NOUVELLES MODALITÉS

Le SPF Santé Publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et Environnement a dévoilé l'agenda des cotisations obligatoires pour le Fonds Sanitaire en 2024. Ces cotisations, qui concernent les secteurs bovins, porcins et volailles, sont essentielles pour garantir la santé animale en Belgique. Voici les principales dates et les nouvelles modalités annoncées.

Un calendrier précis pour chaque secteur

Les dates de facturation varient en fonction des types de production :

- Secteur bovins: 30 octobre 2024
- Secteur porcins: 29 novembre 2024
- Secteur volailles: 29 novembre 2024

Des changements importants en 2024

Le mode de calcul des cotisations pour chaque secteur connaît plusieurs modifications:

VOLAILLES: Le montant des cotisations est doublé, et les contributions volontaires sont supprimées pour certaines productions (bio, plein air, libre parcours).

BOVINS: Les cotisations seront calculées selon les risques sanitaires et la taille du troupeau. De nouvelles cotisations sont introduites pour les négociants, et une contribution unique est ajoutée pour soutenir le programme de lutte contre l'IBR.

PORCINS: Le calcul dépendra de la capacité du troupeau et du type d'exploitation (ouverte ou fermée).

En cas de non-paiement

Le SPF rappelle les pénalités en cas de non-paiement ou de paiement partiel:

- Premier rappel: Des frais supplémentaires de 50€ seront ajoutés à la facture initiale.
- Deuxième rappel: Une augmentation de 20% du montant total, avec un minimum de 50€, sera appliquée.

Mise à jour des informations et réclamations

Les exploitants sont invités à tenir à jour leurs informations dans la base de données SANITEL, car la facturation est basée sur ces données. En cas de contestation, une réclamation peut être adressée au SPF dans les 30 jours suivant la date de facturation.

Pour plus d'informations, les exploitants peuvent consulter le site du SPF Santé Publique ou contacter le call center au 02 524 90 95 (joignable tous les jours ouvrables de 8 à 13h).

Nouvelles cotisations obligatoires pour les négociants en bétail

À partir de 2024, les négociants en bétail devront également contribuer au Fonds Sanitaire (fonds bovins), une obligation qui s'étend à tous les acteurs de la chaîne de production, y compris les commerçants. Cette contribution vise à soutenir la surveillance épidémiologique et à financer les programmes de lutte contre les maladies animales en Belgique.

Le SPF Santé publique a annoncé que la première

facturation pour ces cotisations sera envoyée le 31 octobre 2024. Les négociants jouent un rôle crucial dans le maintien de la santé du cheptel bovin, renforçant la confiance des consommateurs et améliorant l'image du secteur.

Les détails du montant exact des cotisations et les modalités de paiement seront disponibles sur le site du SPF Santé publique. En cas de question ou de ré-

clamation, un service d'assistance par email est mis à disposition.

Cette nouvelle mesure souligne l'importance de la responsabilité partagée pour un élevage sain et un secteur bovin prospère.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel du SPF ou contactez fonds.bovins@health.fgov.be.



**SECTION RÉGIONALE DE MARCHE ET
SECTIONS LOCALES DE LA ROCHE, DURBUY,
EREZÉE ET MARCHE
MERCREDI 23 OCTOBRE**

Rendez-vous Agri-Goal «Parcours de l'installation et Aides à l'Installation et à l'Investissement» avec GoFerme (FWA), CGTA et le Notaire Etienne Beguin, à 19h30 à Grimbiémont (Rue de la Fosse 1, Grimbiémont).



**ARFWA BRABANT WALLON
VENDREDI 18 OCTOBRE**

Excursion à Rebecq, plus beau village de Wallonie. Accueil à 9h30 taverne d'Arenberg (rue Docteur Colson, 6 à Rebecq). Visites guidées: musée du porphyre, maison de la bière et meunerie d'Arenberg. 13h diner à la taverne d'Arenberg. Assemblée générale annuelle lors du repas. Participation 55€/membre et 60€/non-membre. Inscription au plus tard le 11 octobre chez Christiane Gilot 0473/26 98 83 ou Béatrice De Wilde 0496/32 22 14. Paiement sur le compte banque ARFWA BE37 1031 1498 9528.

DIVERS

**VOYAGE ALLEMAGNE
MERCREDI 13 ET JEUDI 14 NOVEMBRE**

Voyage de visite des filières céréalières bio allemandes. Biowallonie, en partenariat avec l'entreprise Korn Bauern, vous propose de participer à un voyage de 2 jours à la rencontre des filières céréalières bio allemandes (témoignages & visites d'une malterie, moulin et boulangerie bio prévus). Départ groupé à l'aire d'autoroute de Spy. Inscription pour le 8 novembre. Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/

**FRASNES-LEZ-ANVAING
DIMANCHE 17 NOVEMBRE**

Deuxième édition de l'exposition et bourse de miniatures agricoles, de 09h30 à 17h à Place 8/A 7911 Buissonal. Exposition de miniatures agricoles à l'échelle 1/32 sur +/- 50 m² de dioramas, vente d'une miniature artisanale AVR spécialement réalisée pour notre exposition, vente de miniatures (artisanales) neuves et d'occasion, exposition de quelques modèles réels, démonstration de miniatures télécommandées à l'échelle 1/14 par ADRC, bar et petite restauration. Entrée 3€ (1 boisson comprise). Plus d'infos au 0470/88.56.53.

SOLIÈRES - MARDI 19 NOVEMBRE

Deux demi-journées d'études «Des couverts végétaux pour préserver les sols, l'eau, la biodiversité» autour de 3 ateliers. Session du matin 8h30, session après-midi à 12h30 à la Chaussée de Dinant à Solières. Inscription souhaitée: <https://forms.office.com/e/irp5ffirH3> Plus d'infos: Laurent Serteyn serteyn.l@greenotec.be

**MAFFE
JEUDI 28 NOVEMBRE**

Formation alimentation des porcs biologiques et fabrication d'aliments à la ferme à 9h à Maffe (Havelange), à la ferme André. Inscription pour le 15 novembre ! Infos & inscription: www.biowallonie.com/agenda/



Monsieur

Leon MATTHEUWS

Epoux de Céline Van Den Bossche
Né à Eeklo le 23 mai 1944 et décédé à Ath le 5 octobre 2024 à l'âge 80 ans.

Madame

Mimi Devoghe

Épouse d'Alfons De Baerdemaeker
Née à Uccle le 31 mars 1953 et décédée à Louvain le 05 octobre 2024.
Les funérailles ont eu lieu le jeudi 17 octobre à 10h en l'église Notre-Dame à Gaasbeek.

La FWA et le journal Pleinchamp adressent leurs sincères condoléances à leur famille et leurs proches.

Dans le cadre du renforcement de son service Animation,
l'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW)

recherche un-e

(super)

Coordinateur.trice



L'Union des Agricultrices Wallonnes (UAW) est un mouvement reconnu dans le champ de l'Education Permanente, qui a pour objectif d'assurer la promotion et la défense des intérêts des agricultrices et des femmes vivant en milieu rural par une animation et une formation continue dans différents domaines, et visant leur participation active à la vie sociale, culturelle et économique.

L'Union des Agricultrices Wallonnes recherche un(e) coordinateur(trice) qui sera au contact des membres, afin de dynamiser la structure UAW.



Vos missions :

- Vous coordonnez le projet d'Education Permanente de l'UAW ;
- Vous gérez la coordination des activités des sections provinciales : réunions, journées d'études, activités de promotion... ;
- Vous participez à la communication générale de l'UAW ;
- Réseaux sociaux/site Web ;
- Réalisation et rédaction des pages mensuelles de l'UAW au sein du journal « Pleinchamp » de la Fédération Wallonne de l'Agriculture ;
- Vous assurez la représentation de l'UAW via du networking lors d'événements divers ;
- Vous avez des tâches variées faisant appel à vos capacités de gestion de projet, de gestion administrative, de rédaction, d'animation et de sens de l'initiative.

Profil recherché :

- Vous êtes titulaire d'un Master à orientation agronomique et/ou connaissance du milieu agricole wallon ;
- Vous avez de l'expérience dans le domaine de l'Education Permanente ;
- Vous êtes capable de travailler de façon autonome autant qu'en équipe, et vous vous adaptez aux imprévus ;
- Vous êtes organisé(e), rigoureux(se), flexible (réunions en soirée), créatif(ve) et dynamique ;

- Vous êtes à l'écoute, à l'aise avec la prise de parole en public et disposez de bonnes capacités en communication orale et/ou animation de groupe ;
- Vous maîtrisez les outils informatiques de base ;
- Vous avez des capacités rédactionnelles et une bonne orthographe ;
- Vous coopérez facilement (avec vos collègues, avec des structures externes) ;
- Vous faites preuve d'ouverture d'esprit et de créativité ;
- Vous êtes en possession du permis B et d'un véhicule personnel

Nous offrons :

- Un contrat à durée indéterminée à temps plein
- Un package salarial attractif et en lien avec votre expérience et vos compétences
- Un environnement de travail diversifié et motivant au sein de la Fédération Wallonne de l'Agriculture
- Un cadre de travail agréable dans nos bureaux de Gembloux au sein d'une équipe dynamique avec possibilité de télétravail et d'horaires flexibles.

Vous pouvez déposer votre candidature, en envoyant une lettre de motivation accompagnée de votre Curriculum Vitae à l'attention de notre service RH via l'adresse rh@fwa.be.

Pour une pub dans
Pleinchamp.be
Sylvie Van Vooren
pub@fwa.be
ou au
0476 84 17 29

MATERIEL (cherche)

Cherche tracteurs Ford 4 et 6 cylindre - New Holland - Fiat - mf - Fendt - JD cherche moissonneuse batteuse New Holland 8070 - 8080 - 8060 - 8050 - tc - tx 32 - tx 34 - tx 36 - tx 62 - tx 63 - tx 64 - tx 65 - tx 66 - tx 68 ensileuse New Holland fx télescopique avec des problèmes et bcp d'heures - Brulle... Tél 0496/387222 - awouters.export@gmail.com (34906)

Cherche tracteur 4x4 JD MF case Renault Fendt peu importe l'état, aussi moderne. Zetor tous types 0495277174 (38998)

Cherche télescopique chargeur bule articulé 4x4 marque sans importance, peu importe l'état. 0495277174 (39014)

MATERIEL (à vendre)

Silos PVC - Cuves inox et PVC - Tout très bon état - Livrés par camion-grue 0475/504101

A vendre vibroculteur 5m 32 grandes dents avec rouleau tubes, benne ova 16 tonnes tandem 5,5m double portes hydrauliques 0498/122743 (39694)

MATERIEL NEUF
 JOHN DEERE 1026R + chargeur + bac à terre
 JOHN DEERE Tracteur-tondeuse
 KRAMER Télescopique KT356 démo 490 h (2023)
 GIANT Chargeur articulé G3500 TELE démo 185 h (2024)
 CORVUS Véhicule utilitaire DX4 CAB GR démo 550 km (2022)
 PÖTTINGER Faucheuse frontale Novacat Alpha Motion Master 301
 PÖTTINGER Faucheuse arrière Novacat 302ED - Novacat 352
 PÖTTINGER Faucheuse arrière Novadisc 302
 PÖTTINGER Faneuse HIT 8.81 - HIT 8.91
 PÖTTINGER Double andaineur TOP 762C - TOP 882C
 PÖTTINGER Houe rotative Rotocare V8000
 SWA Pincés à grumes attelage 3 points
 OEHLER Treuilles forestier - Fendeuses
 STEELWIST Rototilt X18 DF-CW20

MATERIEL D'OCCASION
 JOHN DEERE 6150R Direct Drive 7915 h (2013)
 JOHN DEERE G4 4240 Universal (2021)
 KRAMER Chargeur 5050 430 h (2019)
 JCB Télescopique 541-70 Agri Super 7200 h (2015)
 KUHN Combiné de fauche FC 3125 DF-FF Lift-Control + FC 93330 D-RA Lift-Control 2705 ha (2023 + 2022)
 KUHN Faucheuse GMD 8730-FF Lift-Control (2012)
 PÖTTINGER Quadruple andaineur TOP 1252C 4765 ha (2018)
 LUCAS Mélangeuse double vis verticale Sprimix 180 (2011)
 ELKAER Taille-haie/Sécateur pour chargeur
 HYUNDAI Pelle HX145LCR 300 h (2021)

Annances pour compte propre et comptes clients
MATERIEL AGRICOLE, FORESTIER & HORTICOLE
 Rue du Poteau 21 / 6950 HARSIN (NASSOÏNE)
 Tél.: 084/21.01.97 - Email: info@swa.be

A vendre dessileuse distributrice marque Robert 16001D 2013 impeccable 0498/644032 (39605)
 Débouseuse 4M80 hyd galvanisée comme neuf pompe à vide galvanisée melote chaîne hollandaise cruche à lait en alu 0498/241594 (39691)

Tracteurs internationaux + pièces d'occasion
 Smeets Jozef rue Maison Blanche 95 Mouland 0475/548791 (38800)

TOUSSAINT
 5330 ASSESSE
 Tél: 00 32 83 65 53 15
 www.ets-toussaint.be

- 1* Valtra Q305 neuf
- 1* Valtra T215 neuf
- 1* Valtra N155 neuf
- 1* mini pelle Caterpillar 301.8 neuve 3 godets
- 1* Pelle Caterpillar 308CR neuve 3 godets tête roto
- 1* télescopique Merlo type 42.7 démo 15H
- 1* télescopique Merlo type TF38.10 TT CS neuf
- 1* mini chargeur Norcar 755XC bac + palettes (neuf)
- 1* Chargeur Norcar télescopique 6226 automotive (neuf)
- 1* John Deere 6250R full options (2021) 2150H
- 1* Presse Balle ronde John Deere 990 roto-flow (18237 boules)
- 1* Presse à balle ronde John Deere 592 High flow 2M (2005)
- 1* presse à balle ronde Vicon RV157 filet
- 1* Faneuse Pöttinger HIT 6.61 neuve
- 1* Faneuse Pöttinger HIT 8.81 neuve
- 1* Faucheuse Pöttinger NOVACAT 402 neuve + 1 occasion
- 1* Double andaineur Pöttinger TOP 762C (2024)
- 1* Faucheuse John Deere 530 Trainée
- 1* Faucheuse John Deere 1365 trainée
- 1* Combiné de faucheuses 2*3M Krone
- 1* Piouette FELLA 6 toupies
- 1* Double andaineur FELLA
- 1* Faucheuse Frontale Pöttinger Novacat 301ED (2021)
- 1* Faucheuse Pöttinger 352 cross flow (2021)
- 1* John Deere 355D diésel coupe 1m22 bac récolteur 200H
- Tondeuses et tracteurs tondeuses John Deere neufs
- Grand stock de machines sur accu EGO POWER

AV 2 déchaumeuses à 5 socs, bêtaillère 5 vaches Macer, tracteur Fiat 680 année 1979 pour pièces, avec chargeur, charrue 3 corps herst, remorque épandeur EP55 pour aller aux bois, ancien moulin et aplisseur sans moteur 082/744309 le soir (39623)
 AV charrue trisoc Demblon - charrue bisoc Steno/AV rotative Pegarero 2.5m+semoir grain St-Hub 0485/693654 (39666)
 AV benne Joskin 7T de 2010 + 1 benne Bottin de 3T + 1 pince à balles rondes 0488/279271 (39663)

AV pompes à vide, trayeuses de 200 à 3000L/h complète, baisse des prix, garantie 5 ans régulateur et mano en prime, trayeuses mobiles de 1 à 4 vaches de 1 à 8 postes chèvre-brebis chariot à lait etc Tout est dispo sous 24h www.agrisudequipement.be 0475/486405 (39657)
 AV désileuse portée Kuhn1750D silo polyester spirromatic 6m paleuse portée samas 6cornadis réglables 4m logettes suspendues meunier 086344150 (39654)

AV ratelier gros ballot rond ou carré 1 semoir Hassia 19 rangs 1 tour pour fer 0474/894229 zone 085 (39600)

AUTRES VEHICULES

AV range rover P38 année 1999 CT ok utilitaire susp à ressorts 351800km culasse changée à 330000km 4000€ à discuter 0471/908830 (39680)

ENTRETIENS REPARATION RESTAURATION TRACTEURS
 TOUTES MARQUES de 1900 à 2000
 +de 25 ans d'expérience
 Dépannages à domicile
 trav. rapide et soigné dans mon atelier
0494 523 795

Le journal Pleinchamp décline toute responsabilité quant aux contenus diffusés dans les annonces commerciales qui ne respecteraient pas la législation en vigueur

LE DISTRIB
 Dispo 7J/7 et 24H/24

Avantages :
 -Financement
 -Rentabilité immédiate
 -Ouvert 24h/24, 7J/7
 -Service après-vente

Vente et location de tous types de distributeurs aussi pour produits laitiers

info@ledistrib.be 0492/42.38.69 ledistrib.be

AgroNova
 L'innovation par la terre
Herse rotative de 3 à 7m

3 roulements par rotor + 2 roulements sous la couronne
 0474 20 89 93

GUTTLER
Outils Frontaux Polyvalence Printemps - Automne

Une masse frontale qui travaille pour vous !
 0471 74 84 41 www.guttler.fr

AGRIFAGNES
 Atelier mécanique agricole

Matériel à vendre

- John Deere 6210R
- Chargeur John Deere H340
- Presse à boules Welger RP535
- Presse à boules Vicon RV156L
- Presse John Deere C441R
- Déchaumeur à disque/déchaumeur à dent
- Enrubanneuse Kverneland
- Faucheuse Duveldorf 1m35/1m65
- Kerner Xcut solo 300
- Mélangeuse Sorti Dunker T2 240
- Pincés à boules
- Herse étrille Duveldorf 3m-6m + rouleau
- Brosse Duveldorf

5600 Romedenne 082 678 602
 5660 Boussu-en-Fagne 060 344 243
 www.agrifagnes.be

Green Machines

Tracteurs Démo:
 MF: - 85 245 DVT - 2024 - 251 heures
 - 75 180 DVT - 2024 - 33.6 heures

JD: - 6R155 AP - 2024 - 400h max
 - 6R215 AP - 2024 - 400h max
 - 6R250 AP - 2024 - 400h max

JD: - 7430 Auto quad - 2007 - 7400H
 - 6820 AP - 2004 6500H
 - 7260 R - 2012 - 7330 H
 - 7280 R - 2012 - 6950 H

Autres
 Lemken: - Herse Zirkon 12/3 m
 - Semoir Solitair 9+/3m
 Amazone: - Semoir cataya méca 3m
 Steeno: - Charrue 6 socs
 Matériel de fenaison également disponible.

0498 05.16.62 (Secteur Eghezée)
 0473 47.58.35 (Secteur Hannut)
 0477 60.00.86 (Secteur Jodoigne)

Ateliers WEYNE Marc et Fils
 rue des Communes, 63A - 5140 SOMBREFFE
 071/87.88.13 - ateliersweyne.marc@skynet.be
 vente et réparation de machines agricoles

Nombreuses machines de stock
 Aussi en location

Renseignements: Marc 0475/274.522 ou Jérémy 0475/975.693

PHILAGRI SPRL
 Tél. 071/87.03.20
 Pour cpte propre ou cpte client

Tracteur:
 • Fendt 936 G7 (demo)
 • Fendt 718 G6 (2021) 3500H
 • Carraro TMX6400

Manutention:
 • Merlo 42.7 (demo)

Fertilisation:
 • Amazone ZAV 3200 (neuf)

Semis:
 • Combiné Amazone AD + KG

Travail du sol:
 • Amazone Catros 5M (neuf)
 • Alpégo Craker 3M (demo)
 • Amazone Catros 6M (2014)

Fenaison:
 • Faucheuse Fendt Slicer 3160tx (neuf)
 • Faneuse lotus 7m70 (neuf)
 • Andaineur Former 351DN

FENDT AMAZONE CLAAS DEWULF BEYRAUD LEMKEN

BEPACONSTRUCTION SRL

BETONS AGRICOLES VOILES EN BÉTON CITERNES A LISIER POLISSAGE DE DALLES

TRAVAUX DE MAÇONNERIE GROS OEUVRE TRANSFORMATIONS

PALM Benoit : 0496 40 24 24
 benoit.palm@bepaconstruction.be

LONDON Pierrot : 0496 02 82 18
 london-pierrot@hotmail.com

Bouxhmont 139 - 4651 Battice - info@bepaconstruction.be

CONCOURS D'ETALLE (08/09)

La régionale du sud-Luxembourg a tenu son expertise de femelles le dimanche 8 septembre, à l'occasion de la journée agricole d'Etalle au complexe sportif.

Une centaine d'animaux ont été présentés aux juges du jour. Albert Lejoly, Thibaut Desmet, Cédric Poncelet et François Guillaume. Laure Dambly et Gilles Pierlot assistaient les jurys. Gérard Otjacques officiait comme président de jury.

L'élevage des 3 Frontières à Philippe et Nicolas Bechet d'Halanzy remporte pas moins de trois championnats au cours de cette journée. Le premier est dans la section des grosses génisses et primipares avec Encolure (Usinger). Elle dégage de gros quartiers et de la longueur. Elle devance Festivité de Schoppach (Eola) à Marie-Rose Tholl et Manu Masson, Frivole de la Ronde Fauchée (Emouvant) à Christophe Cailteux et Emigrée de la Coue (Mathys) à Joachim Plainchamp.

Le deuxième championnat est dans la section des vaches avec Bruyante (Econome). Elle présente beaucoup de largeur dans son bassin et de l'épaisseur dans son arrière-main. Elle a été préférée à Dynamite de la Coue (Courtois) à Joachim Plainchamp.

Enfin, le dernier titre est dans la catégorie des femelles non-officielles avec Docile (Vorace). Elle dégage un caractère complet. Elle était en lutte avec Fascinante de Nochet (Cajoleur) à Marie-Rose Tholl et Manu Masson.

Olivia Germeau

Les éleveurs obtiennent également la première place pour le lot de vaches. Joachim Plainchamp de Bellefontaine réalise une belle journée également en obtenant un doublé. La première médaille est dans les séries de jeunes génisses avec Gavotte de la Coue (Doritos). Cette jeune femelle prometteuse dégage de gros quartiers dans son arrière-main. Elle devance Heracles d'Autel (Roanlido) à Edmond Jaques, qui obtient une voix au rappel, Garce des 3 Frontières (Obi Wan) et Gentille des 3 Frontières (Mustang) à Philippe et Nicolas Bechet. La deuxième médaille est dans la section des génisses d'âge moyen avec Gloire de la Coue (Amoureux). Elle présente de la pureté et de la rondeur. Elle décroche d'ailleurs le titre de superchampionne. Elle a été

préférée à Grenadine de la Ronde Fauchée (Baigneur) à Christophe Cailteux, en co-propriété avec Renaud Tinand. L'éleveur emporte aussi le lot de génisses.

Marie-Rose Tholl et Manu Masson d'Etalle obtiennent l'or dans les séries de jeunes taureaux avec Galopeur de Nochet (Brillant). Il montre un caractère très complet. Il était en lutte avec Heros de la Ronde Fauchée (Majeur) à Christophe Cailteux, qui obtient une voix, Gorille de Steinbach (Eclairer) à Jeannine Guiot et Loyal du Vieux Château Maurenne (Darko) à Jean-Paul Succard.

Enfin, le dernier titre revient à Jeannine Guiot de Termes avec Ebahi de Steinbach (Général). Il dégage un beau caractère viandeux. Il devance Gaffeur des 3 Frontières (Geronimo) à Philippe et Nicolas Bechet.

Photos des champions



Génisses de 8 à 20 mois, Série de la championne : Gavotte de la Coue (Doritos x Zougar) à Joachim Plainchamp, Bellefontaine ; Gaieté de la Coue (Avicii x Zougar) à Joachim Plainchamp, Bellefontaine ; Geraldine des 3 Frontières (Eclairer x Splendide) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy.



Vaches de 44 mois et +, Série de la championne : Bruyante des 3 Frontières (Econome x Laquais) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy ; Cantate de la Coue (Zougar x Idefix) à Joachim Plainchamp, Bellefontaine ; Cocarde de la Coue (Attribut x Nomarque) à Joachim Plainchamp, Bellefontaine.



Génisses de 6 à 8 mois : Heracles d'Autel (Ronaldo x Rufus) à Edmond Jaques, Arlon ; Han d'Autel (Eole x Jose C.A.) à Edmond Jaques, Arlon ; Hana du Beau Village (Chocolat x Robuste) à Jérôme Philippe, Nobressart.



Vaches hors normes, Série de la championne : Docile des 3 Frontières (Vorace x 2647) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy ; Elegance du Haut Pignon (Veli x Or) à Anne-Marie André épse Noel, Dampicourt ; Action du Haut Pignon (Attribut) à Anne-Marie André épse Noel, Dampicourt.



Taureaux, Série du champion : Galopeur de Nochet (Brillant x Officier) à Marie-Rose Tholl & Manu Masson, Etalle ; Glucose de Renuamont (Beau x Tilouis) à Jeannine Guiot, Termes ; Gascon du Bon Pays (Veinar x Plombé) à Véronique Masson & Valentin Roche, Florenville.



Génisses de 8 à 20 mois : Grenadine de la Ronde Fauchée (Baigneur x Espenrato) à Christophe Cailteux & Renaud Tinand, Ethe ; Gachette de la Coue (Leandro x Titan) à Joachim Plainchamp, Bellefontaine ; Glorieuse de Nochet (Futé x Vidal) à Marie-Rose Tholl & Manu Masson, Etalle.



Primipares de 32 à 44 mois, Série de la championne : Encolure des 3 Frontières (Usinger x Glaieul) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy ; Epaisse des 3 Frontières (Futé x Splendide) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy.



Champion des taureaux adultes : Ebahi de Steinbach (Général x Vuiton) à Jeannine Guiot, Termes.



Taureaux : Loyal du Vieux Chateau Maurenne (Darko x Quartz) à Jean-Paul Succard, Gérouville ; Innocent de Beaufaux (Ultra-Top x Tetu) à Perin Frères & Fils, Les Bulles ; Germinal des 3 Frontières (Avicii x Mathys) à Philippe & Nicolas Bechet, Halanzy.